



atti

actes du conseil supérieur

année LX - juillet-septembre 1979

N^o 293

organe officiel
d'animation
et de communications
pour la
congrégation salésienne

ROME
DIRECTION GENERALE
DES OEUVRES DE DON BOSCO



ACTES DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA SOCIÉTÉ SALESIENNE

ANNÉE LX - JUILLET-SEPTEMBRE 1979 - N. 293

Sommaire

1. LETTRE DU RECTEUR MAJEUR:
2. ORIENTATIONS ET DIRECTIVES:
 - 2.1 Les contenus de la discipline religieuse
 - 2.2 Préparation au sacerdoce ministériel
3. DISPOSITIONS ET NORMES:

Communication de la nomination d'un Directeur
4. ACTIVITÉS DU CONSEIL SUPÉRIEUR:
 - 4.1 De la chronique du Recteur Majeur
 - 4.2 Le Vicaire du Recteur Majeur
 - 4.3 Le Dicastère pour la Formation
 - 4.4 Le Dicastère pour la Pastorale des Jeunes
 - 4.5 Le Dicastère pour la Famille Salésienne
5. DOCUMENTS ET NOUVELLES:
 - 5.1 La nouvelle Province de Bangalore
 - 5.2 Nominations de la nouveaux Provinciaux
 - 5.3 Personnel missionnaire en 1978
 - 5.4 Dix années de Solidarité fraternelle
 - 5.5 *Solidarité fraternelle*: 28e compte rendu
 - 5.6 Relevé statistique du personnel
 - 5.7 Elenco 1979: corrections et mises à jour
 - 5.8 Confrères défunts
 - 5.9 Nécrologe (ordre chronologique)

Editrice S.D.B.

Extra-commercial edition

Direzione Generale Opere Don Bosco
Via della Pisana, 1111
Casella Postale 9092
00100 Roma-Aurelio

Esse Gi Esse - Roma

1. LETTRE DU RECTEUR MAJEUR

Veille de la Pentecôte 1979

Chers confrères,

cette année, la conclusion du mois de mai nous fait vivre, avec les Apôtres et Marie, dans l'attente priante qui caractérise les jours allant *de l'Ascension à la Pentecôte*: jours de contemplation dans la recherche, jours de prière dans l'espérance, jour de communion dans le mystère. C'est *l'Eglise des débuts*, petite et sans expérience des nations, mais avec les meilleurs de ses enfants et le potentiel le plus élevé de l'avenir.

S'il est vrai que nous sommes tous appelés aujourd'hui à vivre un nouveau climat de Pentecôte, essayons d'imiter Marie et les Apôtres dans l'attente et dans la disponibilité à l'Esprit Saint.

Dans mes contacts toujours plus fréquents avec les confrères de nombreuses Provinces, j'ai chaque jour davantage la conviction que la Congrégation se met peu à peu en harmonie avec cette heure privilégiée de l'Esprit Saint que vit aujourd'hui l'Eglise.

Le Saint Père, dans sa première encyclique « *Redemptor Hominis* », nous dit: « Nous sommes, nous aussi, d'une certaine façon, dans le temps d'un nouvel Avent, dans un temps d'attente » (RH 1), et il nous demande: « Que faut-il faire pour que ce nouvel Avent de l'Eglise, lié à la fin, désormais très voisine, du deuxième millénaire, nous rapproche de Celui que la Sainte Ecriture appelle: "Père à jamais", *Pater futuri saeculi*? » (RH 7).

« Eveiller l'aurore! »

Tous les événements récents dans l'Eglise (l'élection des deux successeurs de Paul VI, le ministère dynamique de Jean-

Paul II, la Conférence épiscopale de Puebla, sans parler des événements antérieurs qui se rattachent à Vatican II et, pour nous, les deux derniers Chapitres Généraux et autres initiatives de la Famille Salésienne) manifestent un processus global très positif de reprise de la vocation chrétienne et religieuse.

Chez le croyant, naît ainsi un sentiment spontané de joie, au point de répéter avec le psalmiste: « Eveille-toi, ma gloire! Eveillez-vous, harpe, cithare, que j'éveille l'aurore! » (Ps 56).

Il nous faut vraiment penser, aujourd'hui, que nous assistons, dans l'Eglise, à l'aurore d'une nouvelle époque d'authenticité chrétienne et de croissance évangélique.

Mais voilà: *l'heure des débuts*, dans une histoire où nous avons notre part en tant que protagonistes, ne se contente pas d'une simple attitude de poètes qui contemplant passivement ce que fait la nature. C'est nous qui, en harmonie avec l'Esprit Saint, sommes appelés à « éveiller l'aurore ». Une époque nouvelle dans l'histoire ne se réduit jamais à la seule évolution, mais c'est *le fruit d'un engagement*, d'une volonté décidée et constante; ce sont nos efforts qui la construiront!

Il importe donc que, en plus de la constatation des initiatives de Dieu, en plus de l'attrait de la nouveauté qui accompagne la naissance d'une nouvelle et originale journée de vie ecclésiale, nous ayons conscience de notre propre responsabilité, que nous cherchions une méthode de participation, que nous programmions notre collaboration d'une façon réaliste et pratique.

Avoir le souci de programmer une stratégie de participation active

Pour bien construire un avion fiable et rapide, il faut une technique sophistiquée et précise; pour préparer convenablement un astronaute, il faut qu'il ait de nombreuses qualités personnelles et qu'il s'astreigne à de longs et sévères exercices d'entraînement; pour changer les structures d'une société, il est indispensa-

ble, non seulement de savoir formuler un projet courageux, mais aussi d'en programmer concrètement la réalisation et de s'y consacrer au prix de grands sacrifices; pour renouveler le monde et sauver l'homme, la sagesse divine nous a révélé le mystère pascal qui donne une place centrale au renoncement de soi jusqu'à la mort. Il n'y a pas de salut, pas d'amour véritable sans sacrifice: *il n'y a pas de renaissance ecclésiale sans libre acceptation de la croix*. Le véritable disciple du Christ contemple l'aurore d'un jour nouveau, non d'un fauteuil mais du sommet du Calvaire, sans chercher à en diminuer le charme et la beauté, mais en assumant sa propre responsabilité qui consiste à remplir les heures de lumière successives par des gestes d'amour; c'est là une fatigue quotidienne, comportant lutte et sacrifice.

En cette heure de début et d'espérance, il est pédagogiquement indispensable de concentrer notre attention sur *une réalité sans laquelle nous ne pourrions pas être les protagonistes de la nouveauté qui naît*. Il s'agit d'une méthode indispensable pour l'amour chrétien: *la discipline de l'esprit*.

La volonté d'ascèse, qui est un exercice d'amour dans le renoncement, dans le sacrifice vécu comme don de soi, est un élément essentiel du mystère chrétien; d'autre part, elle caractérise tout particulièrement la vie religieuse; il n'existe pas un Institut qui ait développé le charisme de son Fondateur sans l'ascèse d'une discipline concrète.

Il importe donc d'avoir une conscience claire de cet élément pratique sur lequel tous les saints ont fortement insisté et dont nous a également parlé notre saint Fondateur d'une façon très exigeante.

D. Bosco se préoccupait sérieusement d'une discipline intérieure

D. Bosco voulait que ses Salésiens pratiquent une discipline concrète de vie religieuse. En plus de sa pédagogie qui se caractérise par le « travail » et la « tempérance », il insistait

sur l'adhésion libre, simple, mais concrète aux Constitutions. « L'observance de nos Règles impose des fatigues » — écrivait-il lui-même aux confrères dans une circulaire de 1884 —. (...) « Mes chers confrères, croyez-vous donc qu'on puisse se rendre au Paradis en carrosse? Nous nous sommes faits religieux, non pour jouir, mais pour souffrir et nous procurer des mérites pour l'autre vie; nous nous sommes consacrés à Dieu, non pour commander, mais pour obéir; non pour nous attacher aux créatures, mais pour pratiquer la charité envers le prochain, attirés seulement par l'amour de Dieu; non pour vivre dans l'aisance, mais pour être pauvres avec Jésus Christ sur la terre, pour nous rendre dignes de sa gloire dans le ciel » (MB 17, 15-17).

Et, dans sa première lettre circulaire (dont nous avons déjà fait mention en janvier: cf ACS n. 291), D. Bosco insistait très clairement: « Le premier but de notre Société, c'est la sainteté de ses membres. Qu'à son entrée, chacun donc se dépouille de tout autre souci, de toute autre préoccupation. Celui qui entrerait pour jouir d'une vie tranquille, de commodités (...), poursuivrait un but erroné, ce ne serait plus le "sequere me" du Sauveur, puisqu'il aurait en vue son propre profit temporel et non son bien spirituel (...). Nous mettons à la base de notre vie spirituelle la parole du Sauveur qui dit: (...) "Celui qui veut être mon disciple, (...) qu'il me suive dans la prière et la pénitence; et, en particulier, qu'il renonce à lui-même, qu'il prenne la croix de ses tribulations quotidiennes et qu'il me suive". (...) Mais, le suivre jusqu'où? Jusqu'à mourir et, si c'est nécessaire, jusqu'à mourir sur une croix » (MB 8, 828-829).

Aux jeunes de l'Oratoire eux mêmes, que D. Bosco savait guider vers la sainteté avec une telle intuition, il recommandait comme route principale, la route de la joie intimement mêlée au parfait accomplissement de leur devoir d'état (cf, par ex., chap. 18 de la « Vie de Dominique Savio »).

Et nous savons que, dans sa praxis éducative, « D. Bosco, bien que toujours très doux, ne passait pas facilement sur les manquements à la discipline » (MB 6. 306).

Nous pouvons rappeler aussi son avertissement sévère sur l'avenir de notre Famille: « Tant que les Salésiens et les Filles de Marie Auxiliatrice s'adonneront à la prière et au travail, vivront dans la tempérance et rechercheront l'esprit de pauvreté, les deux Congrégations feront beaucoup de bien; mais si, par malheur, leur ferveur s'attédie, s'ils évitent la fatigue, s'ils aiment les commodités de la vie, nos Congrégations auront vécu; pour elles, ce sera la parabole descendante; elles tomberont et se briseront » (MB 10, 651-652).

Et la forte expression qui conclut le cahier de ses « Mémoires »: « Quand commenceront parmi nous les commodités et les aises, notre Société aura fini son temps » (MB 10, 652 note 1).

Je n'ai pas voulu citer ces paroles de mise en garde pour commencer une élégie désespérée qui, d'ailleurs, contrasterait avec ce que j'écrivais en commençant; il est vrai, pourtant, qu'en tout temps, il y a eu des manquements à corriger et qu'il nous faut continuellement rappeler le sens de la croix dans la vie de foi et le sens de l'ascèse et de la discipline dans la vie religieuse.

Nouvelle forme d'engagement dans la discipline religieuse

Je désire donc vous inviter à réfléchir sur l'importance de la « discipline religieuse », non que je sois déconcerté en constatant relâchement et décadence, mais plutôt stimulé par l'urgence d'assumer rapidement et intelligemment les valeurs indispensables d'une ascèse renouvelée.

Plus que l'infidélité, les grands changements actuels semblent avoir contribué à éclipser momentanément, chez les religieux, le sens profondément évangélique d'une discipline de vie concrète, par réaction peut-être à un certain moralisme formaliste, à un manque de sensibilité devant le nouveau processus de personnalisation, à une certaine aliénation des grands efforts actuels pour réformer la société; on a aussi surestimé ce qu'il y a de positif dans les signes des temps, sans se soucier d'en

percevoir les ambiguïtés, sans donner d'importance aux graves désarrois provoqués par cette mode qu'est le sécularisme, sur l'horizon rabaissé duquel n'apparaît plus le profil de la croix.

Un relâchement dans la discipline religieuse peut facilement découler d'une telle réaction, triste conséquence d'une mentalité déréglée, qui a un besoin urgent de conversion. En effet, l'histoire et l'expérience nous enseignent que la vie religieuse retrouve sa vigueur lorsque renaissent en elle la conscience et la pratique personnelle et communautaire du type de discipline ascétique voulue par le Fondateur.

Le Pape Paul VI disait aux membres d'un Chapitre Général: « L'amour de la discipline, qu'une conception erronée de ce terme voudrait faire apparaître aujourd'hui comme limitation et non comme garantie et soutien de l'apostolat, doit maintenir, comme un roc inébranlable, les idéaux de l'oraison, de la vie religieuse, des activités du ministère et de la formation » (28 août 1974, au CG des Rogationnistes).

« L'union fait la force, mais la discipline fait l'union »! avait déjà dit Pie XI, en parlant de l'importance de la coresponsabilité et de la capacité de collaboration (12 juin 1929, à la Fédération Nationale Catholique de France).

Pour qu'en Congrégation, la vigueur de la vocation et l'intensité de la communion reprennent toujours davantage, il est nécessaire que nous vérifions et que nous renouvelions la pratique de la discipline salésienne de D. Bosco. Pour aider cette réflexion pratique, j'ai demandé à « mon plus proche collaborateur », le Père Scrivo, Vicaire général, à qui « sont confiés le soin et la responsabilité de la vie et de la discipline religieuse » (Const. 138), de préciser quelques exigences de cette discipline constructive qui nous apparaissent être plus essentielles à l'heure actuelle.

C'est vraiment parce que nous voulons contribuer au succès d'une telle journée annoncée par l'aurore actuelle qu'il est urgent de donner chez nous validité et vigueur à certains valeurs ascétiques de notre profession religieuse.

Nous pouvons rappeler, comme témoignage prophétique d'actualité, l'appel autorisé à la discipline, dans la vie de l'Eglise, lancé par les deux nouveaux Papes.

Jean-Paul Ier en a parlé explicitement dans son premier discours aux Cardinaux et, ensuite, au clergé de Rome. Il ne faisait pas allusion à une « petite discipline », de formalité, mais à la « grande discipline ». Elle « n'existe que si l'observance extérieure est le fruit de convictions profondes, si elle est l'expression libre et joyeuse d'une vie vécue intimement avec Dieu. (... Cette) grande discipline requiert un climat adapté (OR 8 septembre 1978).

Et Jean-Paul II, dans son tout premier radio-message, rappelle cette même idée: « La fidélité signifie encore culte de la grande discipline de l'Eglise. (...) La discipline, en effet, ne tend pas à mortifier mais à garantir le bon ordre qui est propre au Corps mystique; elle tend aussi à assurer l'union entre tous les membres qui le composent afin qu'ils remplissent leurs fonctions de manière naturelle et organique » (OR 18 octobre 1978).

Soyons des « disciples »

En somme, chers confrères, le sens profond (et pas seulement étymologique) de la discipline se rattache au concept de « disciple ». Notre discipline religieuse appartient, d'une part, à la volonté radicale de *suivre le Christ*, et, d'autre part, au projet historique, assumé librement et publiquement dans l'acte de la profession, par lequel nous avons choisi de *rester avec D. Bosco*, selon les Constitutions de la Société de Saint François de Sales (cf Const. 73 et 74).

Etre disciples du Christ, dans la vie religieuse, implique une adhésion constante au mystère pascal de la croix, renforcée par un projet concret d'existence élaboré par le Fondateur. dont il a témoigné lui-même et dont témoigne la tradition vivante de l'Institut: *ce qui implique donc aussi, pour nous, d'être disciples*

de D. Bosco. Il s'agit là, d'un type charismatique de discipline qui nous fait écouter et suivre saint Jean Bosco, comme notre Maître et notre Guide, non seulement dans les vastes objectifs de sa mission, mais aussi dans les exigences des directives pratiques de son « style particulier de sanctification et d'apostolat » (*Mutuae Relationes* 11), qui incarne dans l'Eglise un charisme spécifique de l'Esprit Saint.

Les *raisons* ne manquent pas pour mettre en valeur cette manière d'être disciples.

Avant tout, la Sainte Ecriture, en nous présentant *le thème de l'Alliance* (— et la vocation religieuse doit être interprétée en termes d'Alliance! —), le fait reposer sur deux colonnes: *l'intimité avec Dieu*, âme de l'alliance qui aide à former en l'homme un cœur nouveau; et *la pratique des commandements*, réponse existentielle et mesure concrète d'adhésion à l'Alliance. L'« amitié » est le centre vital de l'alliance, mais accompagné et protégé par la « loi », tel un pédagogue.

La discipline apparaît ainsi comme la pédagogie d'une liberté engagée historiquement dans un amour d'alliance. Dans ce cadre, il est également vrai, d'une part, qu'une observance sans amour est une observance sans vie, mais il est vrai aussi qu'un amour sans observance est un mensonge.

Rappelons-nous les paroles de saint Jean: « Voici comment nous pouvons savoir que nous connaissons Jésus Christ: c'est en gardant ses commandements. Celui qui dit: "Je le connais", et qui ne garde pas ses commandements, est un menteur: la vérité n'est pas en lui. Mais en celui qui garde fidèlement sa parole, l'amour de Dieu atteint vraiment la perfection » (1 Jn 2, 3-4).

Nous pouvons trouver une seconde raison dans l'encyclique « *Redemptor Hominis* ». Là, le Saint Père insiste sur la *place centrale qu'occupent dans la vie de l'Eglise l'Eucharistie et la Pénitence*.

Or, *l'Eucharistie* exprime le sommet de l'alliance pascalle dans les paroles consécatoires qui proclament le sens le plus

profond de l'amour: « Ceci est mon corps, ceci est mon sang versé pour vous »; c'est le sacrifice de soi pour les autres.

Quant à *la Pénitence*, c'est le sacrement d'une conversion à une ascèse qui exige le repentir et la purification du coeur: convertissez-vous et croyez à la Bonne Nouvelle! « Sans cet effort constant et toujours repris pour la conversion, la participation à l'Eucharistie serait privée de sa pleine efficacité rédemptrice » (RH 20). La Pénitence comporte, avec l'humble reconnaissance de ses propres fautes, la résolution pratique d'une conduite digne d'un disciple.

Avec raison donc, le Pape affirme « que l'Eglise du nouvel Avent, l'Eglise qui se prépare continuellement à la nouvelle venue du Seigneur, doit être l'Eglise de l'Eucharistie et de la Pénitence » (RH 20).

Une autre raison à ne pas sous-estimer, c'est que *les jeunes eux-mêmes, auxquels nous sommes envoyés, ont besoin du témoignage de notre discipline religieuse*, tant personnelle que communautaire, comme d'un signe évident et tangible de notre mission ecclésiale à leur service. En nous voyant vivre, ils doivent comprendre que *le baptême* est pour nous un engagement radical de lutte spirituelle qui nous achemine, en vrais disciples du Christ, vers le martyre, expression suprême du don de soi aux autres; et que, d'autre part, *la profession religieuse* nous a incorporés à une communauté organique et apostolique qui réalise dans l'Eglise un projet apprécié de service pédagogique. L'oeil attentif et pénétrant du jeune découvre facilement que la présence d'une sage discipline doit pénétrer tout le processus éducatif, de telle sorte que le « fait d'être formé » comporte par lui-même celui d'« être discipliné »; la discipline, en effet, accompagne l'homme mûr comme une qualité définitive qui lui assure l'harmonie et la maîtrise de ses dons et de ses énergies.

Ce besoin d'un témoignage lisible d'une discipline équilibrée et libre, qui renforce la convivence dans la communion et qui multiplie l'efficacité d'un engagement de service, est ressenti particulièrement dans la société actuelle, ballottée entre les po-

sitions extrêmes du totalitarisme et de l'anarchie.

Enfin, *en tant que motivation thérapeutique, si l'on veut vraiment éviter ce « mal obscur de l'individualisme »* dont nous a parlé D. Ricceri, dans une circulaire de 1977 (ACS 286, avril-juin 1977). L'individualisme est étroitement lié à l'indiscipline et c'est un cancer qui anéantit à la racine toute possibilité de renouveau de la vie religieuse. Il est urgent, aujourd'hui, de faire passer, dans la conduite quotidienne, les richesses concrètes de l'obéissance religieuse et de recouvrer la signification réaliste du vœu correspondant; tout cela aboutit logiquement aux exigences pratiques de la discipline religieuse, dans l'imitation et à la suite du Christ qui « devint obéissant jusqu'à mourir, et à mourir sur une croix » (Ph 2, 8). L'embourgeoisement et la dissolution individualiste de la communauté sont le fruit d'une carence de discipline, liée à l'oubli du mystère pascal.

Chers confrères; en conclusion de sa première encyclique, le Pape exprime une invitation humble et chaleureuse à la prière: « Je supplie surtout Marie, Mère céleste de l'Eglise, qu'elle daigne persévérer avec nous dans cette prière du nouvel Avent de l'humanité » (RH 22).

Elle qui a vécu avec joie la plus belle aurore dans l'histoire du salut et qui a embrassé généreusement la discipline difficile de son ministère de Mère du Christ jusqu'à monter avec lui au Calvaire, nous a prouvé, par son témoignage personnel, que le plus grand amour passe obligatoirement par ce chemin. Demandons-lui avec confiance de nous accompagner, elle l'Auxiliatrice de notre vocation d'alliance, de nous aider à savoir intensifier et renouveler notre amitié avec Dieu et notre volonté pratique d'observer la discipline religieuse.

Je vous salue tous et je vous demande de compléter ces réflexions sur la discipline religieuse et étudiant les précisions pratiques que vous donne le Père Scrivo.

Que D. Bosco nous obtienne lumière et courage!
Fraternellement,

Père GILLES VIGANO

2. ORIENTATIONS ET DIRECTIVES

2.1 *Le Vicaire du Recteur Majeur:*

LES CONTENUS DE LA DISCIPLINE RELIGIEUSE

Le Recteur Majeur m'invite à donner des « précisions pratiques » au sujet de quelques-unes des exigences de la discipline religieuse, en particulier au sujet de celles qui apparaissent être plus essentielles à l'heure actuelle. Je crois donc opportun de présenter les « contenus » les plus significatifs de notre discipline religieuse, en entrant dans le concret. D. Bosco insistait beaucoup sur le concret.

1. *Fidélité à l'Eglise.* Salésiens, nous voyons dans l'Eglise Peuple de Dieu la communion de toutes les forces qui travaillent au salut, leur centre d'unité et d'animation. En particulier, nous devons avoir pour le successeur de Pierre une vénération et une docilité spéciales, pour les évêques charité sincère et obéissance. Nous apportons notre collaboration avec le souci permanent que grandisse le Corps du Christ; nous reconnaissons comme supérieur suprême le Souverain Pontife; nous accueillons son magistère avec docilité et nous aidons jeunes et fidèles à en accepter les enseignements (cf. Const. art. 44 et 128).

Ces deux articles de nos Constitutions définissent sans équivoque un premier contenu de notre discipline religieuse. Lorsqu'il est intervenu en conclusion du débat sur le second document du CG21, le Recteur Majeur l'a mis en lumière avec autorité et vigueur : « Je crois qu'il nous faut retrouver un principe de vie et une intuition globale, disons ainsi *d'herméneutique salésienne*, qui précède et guide notre capacité critique et notre analyse réflexive. C'est une attitude de vertu, une inclination connaturelle

à notre esprit particulier qui comporte une expérience marquante de foi au ministère de Pierre. D. Bosco avait cette foi vigoureuse, et nous la retrouvons enracinée à travers toute notre tradition comme une des colonnes de la trilogie spirituelle du salésien: la place centrale faite à l'Eucharistie dans notre famille, l'aspect marial de notre spiritualité apostolique et le réalisme ecclésial de notre adhésion constante et active au Pape » (CG21 228).

Je retiens simplement quelques secteurs où notre engagement de fidélité à l'Eglise est aujourd'hui particulièrement significatif, comme cela ressort des derniers documents du Magistère.

Dans sa première Encyclique « *Redemptor hominis* », Jean-Paul II, après avoir rappelé que « c'est une vérité essentielle, non seulement doctrinale mais existentielle, que l'Eucharistie construit l'Eglise, et qu'elle la construit comme communauté authentique du peuple de Dieu », ajoute: « Et bien qu'il soit vrai que l'Eucharistie fut toujours et doit être encore la révélation la plus profonde et la célébration la meilleure de la fraternité humaine des disciples du Christ et de ceux qui lui rendent témoignage, elle ne peut pas être traitée seulement comme une *occasion* de manifester cette fraternité. Dans la célébration du sacrement du Corps et du Sang du Seigneur, il faut respecter la pleine dimension du mystère divin... De là découle le devoir d'observer rigoureusement les règles liturgiques et tout ce qui est le témoignage du culte communautaire rendu à Dieu, et ceci d'autant plus que, dans ce signe sacramentel, le Seigneur s'en remet à nous avec une confiance illimitée, comme s'il ne prenait pas en considération notre faiblesse humaine, notre indignité, l'habitude, la routine ou même la possibilité de l'outrage » (n. 20).

Le CG21 nous invite à renouveler notre prière en parlant de « l'ouverture à une spontanéité équilibrée et à une créativité personnelle aussi bien que communautaire, pour surmonter le danger de l'habitude et répondre au désir d'une plus grande authenticité » (n. 45). Cette invitation ne signifie évidemment pas improvisations, banalités, légèretés, mais elle doit nous con-

duire à mettre à exécution le devoir que nous avons d'observer totalement les normes liturgiques que le Pape nous rappelle.

Dans la même Encyclique, un autre aspect fondamental de l'ascèse chrétienne nous est rappelé une fois encore: « Le besoin de la pénitence doit être vivement ressenti dans l'Eglise, y est-il affirmé... Le Christ, qui invite au banquet eucharistique, est toujours le Christ qui exhorte à la pénitence, qui répète: "Convertissez-vous"... On a beaucoup fait, au cours des dernières années, pour mettre en relief, conformément du reste à la tradition la plus ancienne de l'Eglise, l'aspect communautaire de la pénitence dans la pratique ecclésiale. Ces initiatives sont utiles et serviront certainement à enrichir la pratique pénitentielle de l'Eglise contemporaine. Nous ne pouvons pas oublier cependant que la conversion est un acte intérieur d'une profondeur particulière dans lequel l'homme ne peut pas être suppléé par autrui, il ne peut se faire *remplacer par la communauté*... C'est pourquoi l'Eglise, observant fidèlement la pratique pluriséculaire du sacrement de pénitence — la pratique de la confession individuelle unie à l'acte personnel de contrition, au propos de se corriger et de réparer —, défend le droit particulier de l'âme humaine. C'est le droit à une rencontre plus personnelle de l'homme avec le Christ crucifié qui pardonne, avec le Christ qui dit par l'intermédiaire du ministre du sacrement de la réconciliation: "Tes péchés te sont remis"; "Va, et désormais ne pèche plus". Il est évident qu'il s'agit en même temps du droit du Christ lui-même à l'égard de chaque homme qu'il a racheté. C'est le droit de rencontrer chacun de nous à ce moment capital de la vie de l'âme qu'est le moment de la conversion et du pardon. En sauvegardant le sacrement de pénitence, l'Eglise affirme expressément sa foi dans le mystère de la Rédemption comme réalité vivante et vivifiante qui correspond à la vérité intérieure de l'homme, à sa culpabilité et aussi aux désirs de sa conscience. "Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice: ils seront rassasiés". Le sacrement de pénitence est le moyen de rassasier l'homme de cette justice qui vient du Rédempteur... Il est cer-

tain que l'Eglise du nouvel Avent, l'Eglise qui se prépare continuellement à la nouvelle venue du Seigneur, doit être l'Eglise de l'Eucharistie et de la Pénitence. C'est seulement sous cet angle spirituel de sa vitalité et de son activité qu'elle est l'Eglise de la mission divine, l'Eglise *in statu missionis*, en état de mission, telle que le Concile Vatican II nous en a révélé le visage » (n. 20).

Dans ces paroles du Pape, nous trouvons des motifs d'une densité exceptionnelle pour accueillir l'orientation pratique du CG21: « Que chaque salésien renouvelle son engagement de fidélité au sacrement de la Réconciliation » (n. 60), pour mieux apprécier la valeur de la *pédagogie de la Pénitence* caractéristique de D. Bosco, qui assure « la continuité entre la façon d'approcher l'enfant à l'intérieur du processus éducatif et celle qui réussit à le rejoindre dans l'acte sacramentel » (CG21 93).

A propos de ce thème de notre fidélité à l'Eglise, le document commun de la S. Congrégation des Religieux et des Instituts séculiers et de la S. Congrégation des Evêques « *Mutuae relationes* » mérite, en outre, de notre part une attention particulière. Après une première partie consacrée à une brève synthèse doctrinale, la deuxième partie énumère des directives et des normes en vue surtout de la pratique. Nous ne pouvons pas les ignorer; nous ne pouvons pas ne pas les observer, pour la bonne raison que — comme l'affirme l'art. 33 des Constitutions — « notre mission s'accomplit à l'intérieur et au service des Eglises locales. Nous nous insérons avec notre travail spécialisé dans la pastorale d'ensemble, qui trouve dans l'évêque son premier responsable et dans les directives des conférences épiscopales son organisation sur un plan plus large. Ainsi l'une des lois principales de notre action est de collaborer avec les divers organismes d'apostolat et d'éducation ».

Extraites de « *Mutuae relationes* », je cite deux normes qui me semblent être les plus à-propos dans le contexte du thème traité ici. « Pour porter chaque jour des fruits plus riches, les relations entre les évêques et les supérieurs devront toujours

se réaliser dans le respect bienveillant des personnes et des instituts, dans la conviction que les religieux doivent donner le témoignage de docilité envers le Magistère et d'obéissance à leurs supérieurs, ainsi que dans la volonté réciproque que chacun respecte les limites de la compétence des autres.

« Pour ce qui regarde les religieux accomplissant leur activité apostolique en dehors des oeuvres de leur institut, il convient de veiller à sauvegarder leur participation substantielle à la vie de la communauté et leur fidélité à leurs règles ou constitutions: les évêques eux-mêmes ne manqueront pas de recommander cette obligation. Aucun engagement apostolique ne doit détourner de la vocation propre » (n. 45-46).

2. *Les Constitutions*. Repoussant l'accusation injustifiée de juridisme et dépassant une allergie diffuse à tout ce qui peut apparaître « normatif », nous devons nous convaincre que l'avenir de notre existence religieuse est lié aux Constitutions, non comme à un ensemble de repères faciles, mais comme à un chemin qui conduit à l'Amour. Nous acquerrons un sens vif et authentique des Constitutions dans la mesure où nous les considérerons dans une triple perspective qui nous fera clairement percevoir leur rôle indispensable.

Dans une perspective *évangélique*, les Constitutions contiennent une « lecture salésienne de l'Evangile » d'où dérivent une façon salésienne et un chemin assuré pour le vivre: « Dociles à l'Esprit Saint et attentifs aux signes qu'il nous donne à travers les événements, nous adoptons l'évangile comme règle suprême de vie, nos Constitutions comme "chemin assuré" » (Const. art. 91). Elles sont pour nous un instrument spécifique pour interpréter correctement la volonté de Dieu dans les multiples signes où elle se manifeste, signes qu'il n'est pas toujours facile ni clair d'interpréter (cf CGS 630).

Dans une perspective *charismatique*, les Constitutions ont leur source dans un don de l'Esprit Saint, qui a voulu enrichir l'Eglise par le charisme de fondateur de D. Bosco. C'est pour

cela qu'elles sont le paramètre de notre identité, pour autant qu'elles tracent le profil de notre vocation avec autorité et assurance.

Le Recteur Majeur s'est exprimé ainsi dans son discours de clôture du CG21: «(Les Constitutions) précèdent en valeur de vocation et jugent nos pluralités. Elles sont une plate-forme d'unité qui précise l'esprit commun et les objectifs communs, et qui délimite le service soit de l'autorité, soit des initiatives de la créativité. C'est uniquement le Saint Siège, le CG et le Recteur Majeur avec son Conseil qui peuvent interpréter authentiquement les Constitutions (cf Const. 199). Par conséquent ne serait pas légitime un pluralisme qui prétendrait les dépasser comme valeur de vocation, ou qui voudrait les manipuler en tel ou tel sens selon la mentalité la plus à la mode » (CG21 581).

Dans une perspective *ecclésiale*, les Constitutions indiquent et garantissent les composantes essentielles de notre mission dans l'Eglise. C'est d'une initiative de Dieu qu'est venu le projet apostolique de D. Bosco. « L'Eglise a reconnu cette action de Dieu, surtout en approuvant nos Constitutions et en canonisant notre Fondateur » (Const. art. 1). Les Eglises locales où nous travaillons attendent de nous que nous nous y insérions vitale-ment pour y rendre présent notre témoignage propre de fils de D. Bosco: « être, dans un style salésien, les signes et les porteurs de l'amour de Dieu pour les jeunes, spécialement les plus pauvres » (Const. art. 2).

Une insertion qui perdrait cette orientation serait une déformation de notre identité en même temps qu'un appauvrissement pour l'Eglise locale.

Dans cette triple perspective, le CG21 affirme: « Vivre les Constitutions est, par conséquent — pour chaque salésien —, un acte de foi en Jésus-Christ et en son Evangile, un engagement de fidélité à une vocation reçue comme un don dans l'Eglise... » (CG21 378).

A l'occasion du centenaire de l'approbation de nos Constitutions, D. Ricceri a écrit une lettre qui est plus que jamais

d'actualité: je vous y renvoie pour une synthèse de la pensée de D. Bosco et de ses successeurs en ce qui concerne la Règle (ACS 279, avril-juin 1974).

Je termine ici par les paroles de D. Bosco: « Si vous m'avez aimé dans le passé, continuez à m'aimer à l'avenir par l'exacte observance de nos Constitutions » (MB 17, 258).

3. *Les Règlements généraux.* Il est évident que les Constitutions ne peuvent prévoir toutes les situations et les problèmes que la vie, dans son dynamisme historique, pose continuellement à un religieux et à une communauté. Les Règlements généraux veulent répondre à cette donnée de fait, à l'intérieur de limites que le réalisme peut fixer. Qu'ils fassent partie des contenus de la discipline religieuse, cela ressort clairement du n. 381 du CG21: « Les Règlements généraux représentent l'ensemble des dispositions qui traduisent en normes adaptées aux situations changeantes les éléments généraux de la "Règle de vie". Ils contiennent donc *les applications concrètes et pratiques d'intérêt général qui doivent être observées dans toute la Congrégation...* Au point de vue juridique, les Règlements forment avec les Constitutions, un unique corpus d'obligations, du fait que tous deux sont des lois caractérisées, même si, en raison de leur contenu et de par la volonté explicite du législateur, leur caractère obligatoire peut être différent » (CG21).

4. *Les décisions des Supérieurs dans les différents secteurs de leur compétence.* Il s'agit du dernier contenu de la discipline religieuse dont je désire vous entretenir. D. Bosco voulait une Congrégation au sein de laquelle chacun soit « disposé à faire de grands sacrifices... non pas des sacrifices au détriment de sa santé, ni des macérations ou pénitences corporelles, ni des jeûnes extraordinaires de nourriture, mais le sacrifice de leur volonté » (MB 7, 47: discours de D. Bosco à ses premiers collaborateurs).

D'autre part, D. Caviglia écrit ceci: « Je crois pouvoir dire que D. Bosco, tout en maintenant l'exigence d'une discipline imprégnée de charité qui convient à un chrétien et à un religieux,

était respectueux, au plus haut point, de la volonté et des idées de ses collaborateurs, laissant, pour ainsi dire, le plus d'espace possible où chaque personne puisse déployer ses possibilités » (D. Bosco: pag. 129 et 25).

Le document 12 du CGS trace les grandes lignes du renouveau de l'obéissance salésienne aujourd'hui sur la base des indications du Concile, eu égard aux signes des temps et dans la ligne de la pensée et de la façon d'agir de D. Bosco. Ce texte a suscité des interprétations tendancieuses; on en a fait des réductions arbitraires; il y a eu également des incertitudes quant à la formulation, çà et là, de phrases de ce texte et quant à un article des Constitutions s'y rapportant, de même que d'autres lacunes de caractère pratique.

En accomplissant son travail de vérification, le CG21 s'est référé, en ce qui concerne l'obéissance, à la Relation du Recteur Majeur D. Ricceri: « Il y a chez les confrères une grande disponibilité: l'énorme majorité des salésiens fait prevue d'une édifiante disponibilité faite l'amour et de foi même dans les cas où l'obéissance devient parfois héroïque (...). Je saisis donc l'occasion d'exprimer à ces généraux confrères toute la gratitude de la Congrégation. Tant qu'il y aura de tels hommes dans nos rangs nous pouvons regarder l'avenir avec espérance et confiance » (RRM 122).

Le Chapitre reconnaît néanmoins qu'« il a aussi des déficiences: des manquements et des distorsions se rencontrent plus sur le plan de la pratique que sur celui des idées. On relève de fait une certaine insensibilité à la solidarité dans l'action, la tendance aberrante à travailler seuls et selon des lignes individualistes, le sentiment qu'agir en communauté et avec la communauté est un frein et un empêchement. On relève aussi l'incompréhension de la nature évangélique de l'autotrité et de son rôle en vue de la communion fraternelle. La crédibilité du témoignage requiert que l'on vive la substance de la foi comme obéissance à Dieu et participation personnelle à la mort et à la vie du Christ et que l'on reconnaisse l'urgence des médiations pour ar-

river jusqu'à lui: médiation de l'Eglise, des hommes, de la fraternité. Et cela dans l'esprit et les formes renouvelées des rapports de vie communautaire et d'obéissance, dans le dialogue, la coresponsabilité et la collaboration à tous les niveaux » (CG21 41).

Tenant compte d'une telle situation, le CG21 a cru opportun de rappeler et de clarifier ce qu'avait déjà dit le CGS au sujet de l'obéissance religieuse aujourd'hui. Il l'a fait par deux fois. Spécialement dans le document fondamental « Les salésiens évangélisateurs des jeunes », lorsqu'il spécifie le rôle du directeur dans l'animation de la communauté en vue de l'évangélisation, établissant aussi un ordre de priorité dans les tâches assignées au Directeur: serviteur de l'unité et garant de l'identité salésienne; guide pastoral de la mission salésienne qui remplit le triple service de maître de la Parole, de sanctificateur par le moyen des sacrements et de coordinateur de l'activité apostolique; orienteur des tâches d'éducation et de promotion humaine confiées à sa communauté dans le secteur pédagogique et scolaire, culturel et social, et dans celui des associations de jeunes; premier responsable de la gestion globale de l'oeuvre (économie, structures, discipline, relations publiques, constructions (cf CG21 52). Pour toutes ces tâches, « il possède indubitablement une véritable autorité religieuse par rapport à tous ses confrères » (CG21 54).

« Chaque confrère fera preuve concrètement pour sa part de son désir de *former la communauté* en participant activement et selon son rôle aux initiatives proposées pour l'animation communautaire, en esprit de coresponsabilité, en dépassant les attitudes d'absentéisme et de passivité. C'est en effet la participation active et la coresponsabilité de tous qui assurent une animation organique à la communauté, pour qu'elle puisse mûrir dans l'union le *projet de vie* dont elle fait profession. Dans les cas où, même après un dialogue ouvert et patient, des oppositions persisteraient entre les points de vue personnels et les décisions du supérieur, le confrère acceptera l'obéissance avec l'attitude d'un homme adulte dans la foi, "se rappelant l'exemple du Christ obéissant pour le Royaume" » (CG21 57).

Dans un deuxième temps, ces orientations ont amené le Chapitre à reformuler l'article 94 des Constitutions (CG21 392), de manière à mettre mieux en évidence et l'importance de la corresponsabilité et le service de l'autorité. « Ceci — commentait le Recteur Majeur dans son allocution de clôture — nous aidera à nous rappeler que nous n'avons pas fait vœu d'obéissance à la communauté, mais au supérieur, auquel on se soumet en esprit de foi » (CG21 580).

Tout ce qui est dit là du Directeur, il me semble qu'on doit également l'appliquer de façon analogue au rôle du Provincial vis-à-vis de la Communauté provinciale.

Enfin, au niveau de toute la Congrégation, il suffit de citer deux pensées fondamentales de D. Bosco. Nous lisons dans son testament spirituel: « Votre supérieur est mort, mais un autre sera élu qui aura soin de vous et de votre salut éternel. Ecoutez-le, aimez-le, obéissez-lui, priez pour lui, comme vous avez fait pour moi ». Dans une importante conférence aux Directeurs, après la présentation du premier texte des Constitutions, il s'exprimait ainsi: « Que tous donnent la main au Recteur Majeur, qu'ils le soutiennent, qu'ils l'aident de toutes les façons; qu'il soit le centre unique de tous », et soudain il ajouta: « C'est le Recteur Majeur qui est le gardien des Règles; qu'il ne s'en écarte jamais; sinon, il n'y aura plus un centre, mais deux: le centre des Règles et celui de son vouloir. Il faut, au contraire, que, d'une certaine manière, les Règles s'incarnent en lui: que les Règles et le Recteur Majeur soient comme une seule et même chose » (MB 12, 81).

D. Bosco nous révèle ainsi une véritable « passion » pour l'unité: entre son charisme de Fondateur, le Recteur Majeur et les Constitutions, lui-même établit une identification qui assure un centre vital d'unité pour toute la Famille Salésienne.

Père GAÉTAN SCRIVO

2.2 Le Conseiller pour la Formation:

PREPARATION AU SACERDOCE MINISTERIEL: LA COLLATION DES MINISTERES

Je crois utile de rappeler brièvement à votre attention, spécialement à celle des Conseils Provinciaux et des Communautés de formation, la question de l'étape de la collation des Ministères du Lectorat et de l'Acolytat pour les candidats au Sacerdoce.

Les certificats qui sont envoyés à notre Secrétariat Général révèlent que, souvent, on ne donne pas à ces Ministères l'importance qui leur est dûe. On le remarque au fait que leur collation est faite le même jour ou qu'elle est trop rapprochée du Diaconat ou que, carrément, on la supprime dans quelques cas.

Peut-être n'est-il pas inutile de nous rappeler la signification de ces deux Ministères et les prescriptions de l'Eglise à leur sujet.

1. La discipline actuelle de l'Eglise

Depuis le 1er janvier 1973, sont entrées en vigueur, dans l'Eglise de rite latin, les normes contenues dans les deux Lettres Apostoliques MINISTERIA QUAEDAM et AD PASCENDUM (on y traite du Lectorat et de l'Acolytat en général et de leur collation aux candidats au Diaconat et au Sacerdoce) et les Rites liturgiques qui s'y rapportent publiés par la Sacrée Congrégation pour le Culte Divin le 3 décembre 1972. Il faut donc nous référer à ces documents.

2. La signification de ces Ministères

La signification des Ministères du Lectorat et de l'Acolytat devient claire dans la *dimension ministérielle* de l'Eglise alle-

même et c'est ainsi qu'on peut la comprendre: l'Eglise est communauté, communion et commune participation pour servir, dans la charité et dans l'annonce de l'Evangile, à la sanctification de tous. Ils exigent, chez celui qui les reçoit, une grande sagesse; ils grandissent et se nourrissent à travers un constant effort ascétique, pour que, à la charge et à la grâce reçues, corresponde un témoignage de vie qui soit cohérent: "avoir conscience de ce que l'on fait, imiter ce que l'on accomplit"; « l'exercice du ministère conduit à une vie spirituelle toujours plus intense ».¹

Les Ministères sont conférés comme *charge et mission à remplir réellement au sein des communautés et de l'Eglise*. En aucun cas, ils ne doivent être sous-estimés ou perçus comme des attributions honorifiques, ou comme des moments épisodiques dans la vie d'un chrétien, ou comme des prestations justifiées uniquement par des nécessités de circonstances, ou comme de *simples passages obligés, sans efficacité opérative, dans la marche vers le Diaconat ou le Presbytérat*.

3. Normes et directives

3.1 *En général*. Dans la nouvelle réforme,² pour l'Eglise de rite latin, ont été maintenus et adaptés uniquement deux des anciens Ordres Mineurs: il s'agit du *Lectorat* et de l'*Acolytat*: par ailleurs, il est décidé de ne plus conférer la Tonsure et le Sous-Diaconat (les fonctions de ce dernier sont remplies par le Lecteur et l'Acolyte); ces "charges communes" de l'Eglise latine ne s'appellent plus "Ordres Mineurs" mais "*Ministères*"; c'est pour cette raison que leur collation ne s'appelle plus "Ordina-

¹ Cf *Rito della Istituzione degli Accoliti*, Edition Typica (Tip. Poliglotta Vaticana, 1972).

² PAUL VI, *Motu Proprio Ministeria Quaedam*, in *Doc. Cath.*, n° 1617, 1er octobre 1972, Introd.

tion”, mais “*Institution*”; le mot de “clerc” s’applique seulement à celui qui a reçu le Diaconat.³

3.2 *Charges et devoirs résultant du Lectorat et de l’Acolytat.*

3.2.1 « *Le Lecteur* est institué pour la fonction, qui lui est propre, de lire la Parole de Dieu dans l’assemblée liturgique. C’est pourquoi il doit proclamer, au cours de la messe et des autres offices, les lectures tirées de la Sainte Ecriture (excepté toutefois l’Evangile); lire, en l’absence du psalmiste, le psaume entre les lectures; donner, lorsqu’il n’y a ni chantre ni diacre de disponible, les intensions de la prière universelle; diriger le chant et la participation du peuple fidèle; prendre enfin les dispositions nécessaires pour que les fidèles reçoivent dignement les sacrements. Il pourra aussi, s’il en est besoin, veiller à la préparation des autres fidèles qui, occasionnellement, doivent lire la Sainte Ecriture au cours des célébrations liturgiques ».⁴ Méditation assidue de la Sainte Ecriture, l’aimer et la connaître: tels sont les principaux devoirs du Lecteur.⁵

3.2.2 « *L’Acolyte* est institué pour aider le diacre et servir de ministre au prêtre. Il lui revient donc de s’occuper du service de l’autel, d’aider le diacre et le prêtre dans les fonctions liturgiques et principalement dans la célébration de la messe; il lui appartient en outre de distribuer la sainte communion, en tant que ministre extraordinaire, chaque fois que les ministres dont il est question au canon 845 du Code de droit canonique, manquent ou en sont empêchés en raison de leur état de santé, de leur âge avancé ou de leur ministère pastoral, ou encore chaque fois que le nombre des fidèles qui s’approchent de la sainte Table est tellement important que la célébration de la messe en serait prolongée (...) ».⁶ Il est du devoir de l’Acolyte de s’efforcer

³ *Ibid.*, I, II, IV.

⁴ *Ibid.*, V.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*, VI.

de participer « à la sainte Eucharistie avec une piété chaque jour plus grande »; « de s'en nourrir » et d'en acquérir « une connaissance toujours plus élevée ». ⁷ Une telle connaissance doit s'étendre à « tout ce qui se rapporte au culte public de Dieu » et à son « sens intime et spirituel ». Ainsi, « il pourra s'offrir chaque jour tout entier à Dieu et être pour tous, dans la maison de Dieu, un exemple de dignité et de respect; il doit enfin porter un amour sincère au Corps mystique du Christ, c'est-à-dire au peuple de Dieu, et particulièrement aux faibles et aux malades ». ⁸

3.3 *Obligation de conférer de Lectorat et l'Acolytat*

3.3.1 En ce qui concerne l'obligation de conférer les Ministères du Lectorat et de l'Acolytat *aux candidats au Diaconat et au Presbytérat*, le Motu Proprio « MINISTERIA QUÆDAM » affirme: « Les candidats au Diaconat et au Presbytérat doivent recevoir, si cela n'a déjà été fait, les ministères de Lecteur et d'Acolyte, et les exercer pendant un temps convenable, afin de mieux se préparer à leurs futures fonctions de la Parole et de l'Autel ». ⁹

Le Motu Proprio « AD PASCENDUM » développe surtout *le but principalement pédagogique (spirituel, ascétique et liturgique)* de l'exercice du ministère du Lectorat et de celui de l'Acolytat, de la part des candidats au Diaconat et au Presbytérat. « Il y a une convenance particulière à ce que les ministères de Lecteur et d'Acolyte soient confiés à ceux qui, en tant que candidats à l'ordre du Diaconat ou du Presbytérat, désirent se consacrer spécialement à Dieu et à son Eglise. L'Eglise, en effet, qui ne cesse, de la table de la Parole de Dieu comme de celle du Corps du Christ, de prendre le Pain de vie et de le présenter aux fidèles, estime très opportun que les candidats aux ordres

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*, XI; Cf PAUL VI, *Motu Proprio Ad Pascendum*, in *Doc. Cath.*, n° 1617, 1er octobre 1972, II.

approfondissent et méditent, par une longue familiarité comme par un exercice progressif du ministère de la parole et de l'autel, ce double aspect de la charge sacerdotale. Par là, l'authenticité de leur ministère trouvera sa plus grande efficacité. Les candidats accèderont en effet aux ordres sacrés dans la pleine conscience de leur vocation, pleins de ferveur, donnés au service de Dieu, persévérants dans la prière et prenant part aux besoins des saints ».¹⁰

3.3.2 Il faut donc se rappeler que pour les candidats au Diaconat et au Presbytérat:

— La collation des ministères du Lectorat et de l'Acolytat est une obligation, dont la dispense est réservée au Saint-Siège; ¹¹

— ces ministères doivent être « exercés durant un temps convenable, afin que les candidats soient ainsi mieux préparés à leur futur service de la parole et de l'autel »; ¹²

— l'exercice durant un « temps convenable » implique que « les interstices, fixés par le Saint-Siège ou les Conférences épiscopales, doivent être observés entre la collation du ministère du Lectorat et celui de l'Acolytat ». ¹³ La même chose est exigée « entre l'Acolytat et le Diaconat ». ¹⁴ La collation du Lectorat et de l'Acolytat, sans qu'il y ait un interstice d'au moins quelques mois, est illicite et irrégulière et fait perdre le sens pédagogique de ces ministères. On doit dire la même chose en ce qui concerne des dates trop rapprochées entre l'Acolytat et le Diaconat.

4. Ministères et Vocation salésienne

Il me semble que nous devons faire une dernière réflexion, à peine esquissée ici, sur la façon dont le salésien Lecteur et

¹⁰ *Ad Pascendum*, Introd.

¹¹ *Ibid.*, II; Cf *Ministeria Quaedam*, XI.

¹² *Ibid.*

¹³ *Ministeria Quaedam*, X.

¹⁴ *Ad Pascendum*, IV.

Acolyte doit chercher à vivre son Ministère propre en termes de salésianité et sur la façon dont la communauté salésienne, elle-même, comme l'Eglise, ministérielle, doit accueillir et valoriser le don que Dieu leur fait à travers le confrère Lecteur ou Acolyte.

Pour le confrère lui-même, il s'agit de vivre le Ministère actuel, que l'Eglise lui a conféré, *en termes d'esprit salésien et de mission salésienne* pour se réaliser progressivement comme Pasteur-Educateur.

La communauté locale et provinciale se sentira enrichie et stimulée dans sa croissance pour le service ministériel d'annonce de l'Evangile et de sanctification, spécialement dans le monde des jeunes.

C'est une réflexion qu'il nous faut encore poursuivre tous ensemble, mais qui doit se fonder sur une expérience claire des Ministères tels que l'Eglise nous les présente aujourd'hui.

Père JUVÉNAL DHO

3. DISPOSITIONS ET NORMES

Communication de la nomination d'un directeur

Aux termes de l'article 183 de nos Constitutions, la nomination du directeur est faite par le provincial avec le consentement de son Conseil et l'approbation du Recteur majeur.

Par conséquent la communication officielle de la nomination d'un directeur à la communauté intéressée sera faite dorénavant par le provincial lui-même, dès que celui-ci sera en possession de l'approbation écrite du Recteur majeur.

La même communication par le Provincial, devra être faite dans le cas où le directeur sera reconduit pour un second triennat dans sa charge de directeur dans la même communauté. Dans ce cas l'approbation préalable du Recteur majeur n'est pas exigée.

A cette occasion, quelques rappels:

— *Quand un directeur est reconduit dans sa charge pour un second triennat dans la même communauté, le provincial en informera le Secrétaire général, au moyen du formulaire intitulé « Notifica ».*

— *Au cas où le provincial et son Conseil jugeraient nécessaire de reconduire pour un troisième triennat un directeur dans la même communauté, ils exposeront la situation au Recteur majeur. Celui-ci, en vertu du rescrit pontifical « Cum admotae » (N° 19), pourra, après avoir obtenu le consentement du Conseil supérieur, accorder l'autorisation d'une telle prorogation.*

— *Au cas où pour des raisons très graves une prorogation pour un quatrième triennat semble devoir être envisagé, le provincial exposera le cas au Recteur majeur, lequel pourra en référer au Saint-Siège, seul habilité à accorder ce genre d'autorisation.*

4. ACTIVITES DU CONSEIL SUPERIEUR

4.1 *De la chronique du Recteur Majeur*

Le samedi 28 avril, le Recteur Majeur a eu la joie de désider une journée culturelle organisée et animée par les Anciens de Don Bosco de la ville de Parme. Dans la célèbre église de Saint-Jean, remarquable par ses fresques du Corrège, Don Viganò a donnée une conférence sur Puebla qui a été longuement applaudie par un public évalué à environ deux mille personnes. Le lendemain, 29 avril, le Recteur Majeur s'est rendu à notre collègue « Manfredini » d'Este pour présider les célébrations de clôture qui devaient marquer le centenaire de cette oeuvre. Le même jour, le Recteur Majeur prenait également part à une séance académique centrée sur le renouveau de l'enseignement catholique dans cette région de l'Italie. Ces tâches officielles n'ont pas empêché le Recteur Majeur de s'entretenir d'une manière informelle avec plusieurs groupes de confrères, de Soeurs salésiennes et de nombreux jeunes.

Ces derniers mois ont également été marqués par deux voyages dans une partie de la région anglophone du monde salésien. Du 23 mars au 7 avril le Recteur Majeur s'est rendu aux Etats-Unis. Accueilli avec joie et cordialité, Don Viganò a rendu visite à nos Maisons de la Californie, des Etats d'Alberta et du Québec. Dans notre Maison de Newton il a présidé les célébrations commémoratives en l'honneur du cinquantième anniversaire de l'oeuvre. Dans ses conversations avec les confrères, avec les Soeurs salésiennes, avec les jeunes de nos Maisons, avec nos Coopérateurs et nos Anciens-Elèves, le Recteur Majeur revenait souvent sur les thèmes suivants: l'Espérance qui a ses fondements dans le Christ Ressuscité; la figure de Don Bosco

toujours actuelle pour les jeunes d'aujourd'hui; la nécessité d'un travail en profondeur dans nos activités pastorales; la préoccupation pour les vocations; l'importance de la formation des confrères, soit dans sa partie initiale soit le long des diverses étapes de la vie religieuse; l'importance, enfin, de la contemplation comme dimension essentielle de notre vie de religieux « actifs ».

Le 2 mai, le Recteur Majeur s'est rendu en Irlande. Le point culminant de sa visite a été la journée du samedi 5 mai, avec la Famille salésienne qui s'était réunie, pour l'occasion, dans le nouveau sanctuaire marial de Knock. Plus de cinq mille pèlerins « salésiens » se sont réunis là en prière autour du Recteur Majeur et de la Supérieure Générale des Filles de Marie Auxiliatrice. S'adressant à nos confrères Don Viganò s'est plu à souligner la profondeur de conviction chrétienne du peuple irlandais et le souci missionnaire de notre Province (qui, comme on le sait, a pris en charge six oeuvres en Afrique du Sud). Le Recteur Majeur s'est félicité de cette fécondité en vocations africaines, comme en témoignent les nombreuses demandes de départ en mission présentées récemment par de jeunes confrères irlandais.

Le 6 mai, le Recteur Majeur s'est rendu à Glasgow, et de là à Ushaw et à Shrigley qui fête cette année son 50^e anniversaire de présence salésienne. Après avoir visité nos centres de formation et d'activités pastorales le Recteur Majeur a participé à la réunion des Directeurs et du Conseil Provincial, au cours de laquelle il pu apprécier l'humour, le sens du concret et la bonne entente fraternelle de nos salésiens d'Outre-Manche.

Le 11 mai, de retour à Rome, le Recteur Majeur rendait compte de ses visites aux confrères de la Maison Généralice. A travers un certain nombre d'anecdotes il a fait voir avec quel enthousiasme on avait accueilli le successeur de Don Bosco et quelle avait été sa joie de constater les dimensions universelles de la vocation salésienne qui avec tant de spontanéité a réussi à s'exprimer selon la culture irlandaise, écossaise, anglaise ou nord-américaine.

4.2 Le Vicaire du Recteur Majeur

Au mois d'avril, Don Scrivo s'est rendu au Brésil et en Argentine. Au cours d'un bref séjour dans la Province de Belo Horizonte, il a pu prendre contact avec les confrères des communautés de Rio de Janeiro et, successivement, avec les Centres de formation pour théologiens à Belo Horizonte, pour les philosophes à São João del Rei et avec les novices à Barbacena.

Ayant rejoint l'Argentine, il a donné deux cours de spiritualité et d'« *aggiornamento* », auxquels ont participé au total 160 directeurs de l'Argentine, de l'Uruguay et du Paraguay. Les deux cours, d'une durée de sept jours chacun, ont eu comme thème principal la présentation et l'étude du 1er document du 21^e CG.

Il y a eu, en outre, des rencontres avec tous les novices des Provinces de l'Argentine, réunis dans le noviciat de La Plata-San Miguel, et avec les philosophes et les théologiens qui font leurs études à Buenos Aires.

Après l'Argentine, il est retourné au Brésil pour participer à une semaine d'« *aggiornamento* », destinée aux directeurs de la Province de Manaus, avec des finalités analogues aux cours donnés en Argentine.

4.3 Le Dicastère pour la Formation

Du 22 au 27 janvier s'est déroulé à la Maison Généralice la *Semaine de Spiritualité Mariale*, organisée par le Dicastère de la Formation, en collaboration avec les autres Dicastères. Environ 150 membres de la Famille salésienne y ont pris part: ils étaient venus de toute l'Europe pour réfléchir sur le thème « Marie Auxiliatrice renouvelle la Famille Salésienne ».

Le 5 mars, au *Salesianum* de Rome, a commencé un cours de Renouveau Spirituel. Le cours ne durera, cette fois-ci, que trois mois, étant donné qu'au mois de juin le *Salesianum* accueillera le Symposium des Evêques Européens.

Toujours à la Maison Générale, en début février, se sont réunis les responsables en titre de nos maisons de formation d'Italie. Fin mars, une autre réunion regroupait les formateurs des pré-noviciats, noviciats et post-noviciats d'Italie.

En plus de ces rencontres, Don Juvénal Dho, Conseiller pour le Formation, a également préside une série de journées d'études auxquelles prirent part les formateurs de nos Provinces d'Espagne et du Portugal. Ils étaient une soixantaine à réfléchir ensemble sur les thèmes suivants: la formation spirituelle; la dimension salésienne dans la formation; la formation intellectuelle et les activités apostoliques. Cette réunion de Madrid avait été précédée d'une visite aux centres d'études de Salamanque et de Barcelone, où le Conseiller pour le Formation s'est longuement entretenu avec les formateurs, les professeurs et les divers groupes d'étudiants en philosophie et en théologie.

Du 9 au 12 mars, Don Dho a participé à une rencontre de Directeurs de nos Maisons de la Sicile. De là il s'est rendu à Malte pour une visite à notre Maison de postulants de Dingli.

Enfin, du 29 mars au 7 avril, Don Dho s'est rendu au Portugal où, en plus des contacts avec nos communautés du juvénat et du scolasticat, il pris part à quatre journées d'études consacrées à la formation religieuse du personnel chargé de la formation dans les Instituts religieux. Cette session avait été organisée par la Fédération Portugaise des Religieux.

4.4 Le Dicastère pour la Pastorale des Jeunes

Le Conseiller pour la Pastorale des Jeunes, Don Jean Vecchi, s'est rendu en Espagne pour participer à une réunion de Salésiens engagés dans les paroisses, convoquée par la Conférence Provinciale Ibérique et coordonnée par la Commission Nationale de Pastorale des Jeunes.

Il a pris part ensuite à l'assemblée de la Commission Nationale, dans laquelle on a mis au clair quelques points sur l'animation des Provinces et on a indiqué certaines lignes de travail pour ces années-ci, lignes inspirées du 21^e Chapitre Général.

Avec les animateurs de la Pastorale des vocations des huit Provinces de la Région, un accord a été établi en ce qui concerne les critères fondamentaux et certaines réalisations demandées par le Chapitre Général.

Dans un rapide passage à travers quelques Provinces, Don Vecchi a pris contact avec les équipes provinciales d'animation et avec les juvénats.

4.5 Le Dicastère pour la Famille Salésienne

Ces mois-ci, Don Jean Raineri a déployé certaines activités qui intéressent le service pour la Famille Salésienne et la Communication sociale salésienne.

1. 51 Congrès Latino-américain des Anciens Elèves

Il s'est déroulé dans l'Institut Technique Don Bosco de Panamá, du 27 janvier au 1er février de cette année, pour étudier « la formation permanente de l'En-cien-Elève afin qu'il conserve, approfondisse et mette en pratique les principes chrétiens reçus à l'école de don Bosco ». Le thème général s'articulait en trois autres sous-thèmes: 1° la formation des élèves salésiens quant à l'évangélisation et l'apostolat; 2° la formation des Anciens Elèves dirigeants; 3° la formation des jeunes Anciens Elèves. Les différents points, déjà étudiés à l'échelon de toutes les Unions et des Fédérations provinciales et nationales, ont provoqué de vifs débats. Avec le Président Confédéral, José Gonzalez Torres, étaient présents: le Délégué confédéral, Don Bastasi, le Secrétaire général Dr. Tommaso Natale, les Présidents et Délégués des 20 Fédérations nationales — sauf celle du Brésil qui était représentée par P. Quilici. Avec Don Raineri, y ont aussi participé le Conseiller Régional Don Sergio Cuevas et les Provinciaux de la Bolivie P. Vallino, de l'Equateur P. Valverde, du Paraguay P. Reyes, du Pérou P. Sosa, des Antilles P. Mellano et du Vénézuéla P. Odorico. Le Ministre de l'Action Sociale et le Ministre de

L'Instruction ont apporté l'adhésion du Gouvernement. La Provinciales des FMA, M. Ana Mieza, fut aussi présente avec quelques dirigeantes des Anciennes Elèves, qui ont apporté une contribution valide.

Lors de l'ouverture du Congrès, Don Raineri a tracé les lignes pour la collaboration des Anciens Elèves avec les Salésiens et les autres groupes de la Famille Salésienne, en s'inspirant des orientations du 21e CG. Le discours d'ouverture et les conclusions du Congrès ont déjà paru dans le « Bulletin de Liaison » de la Confédération Mondiale, comme instruments utiles pour les Provinciaux et les Directeurs qui y trouveront des orientations pastorales valables pour l'animation des Anciens Elèves.

2. Rencontres à Costa Rica avec le Recteur Majeur et les Provinciaux de l'Amérique Latine

Après quatre journées d'approfondissement des thèmes de la Conférence de Puebla avec les Provinciaux et quatre Provinciales des FMA, Don Raineri a présenté aux participants certaines lignes d'orientation pour l'animation de la Famille Salésienne et le programme mis au point par le Secrétariat pour la Communication sociale en vue de la formation, de la pastorale, des échanges et de la coordination dans ce secteur d'après le 21e CG. A cette occasion, les Provinciaux des deux Régions de l'Amérique Latine ont aussi nommé leurs représentants pour le Conseil Mondial de la Communication sociale et les personnes de liaison dans chaque Province.

3. Visite à quelques Provinces d'Amérique

Afin de mettre les Provinciaux au courant des orientations du Dicastère et du Secrétariat et de se rendre compte des situations respectives, Don Raineri a ensuite visité rapidement les Provinces de Mexico, Guadalajara, San Francisco, New Rochelle,

Caracas, Quito, Bogotá, Santiago et Buenos Aires en prenant part à des réunions des Conseils provinciaux et des Commissions chargées des diverses activités et en rencontrant tous les responsables provinciaux et nationaux, afin de se rendre compte des activités, des programmes, des difficultés, et d'en recevoir des orientations pour l'action du dicastère dans le domaine de la formation, de la pastorale et de la promotion. L'exigence qui est apparue la plus urgente est celle du dialogue, de l'échange d'information, d'un minimum de liaison et de collaboration dans la formation initiale et permanente des Salésiens en vue de leurs missions dans la Famille Salésienne et dans les activités de la communication sociale.

Au cours du voyage, Don Raineri a pris part à la réunion des Conseils Nationaux des Anciens Elèves et des Coopérateurs de l'Argentine et du Chili, il a assisté aux réunions des Présidences provinciales et des Conseils, et à de nombreuses rencontres de Coopérateurs, d'Anciens Elèves et de VDB, et il a parlé de la Famille Salésienne et de la Communication sociale à de nombreuses communautés salésiennes, à des groupes de FMA et à beaucoup de formation.

4. Réunions de délégués au niveau provincial en Italie.

Rentré en Italie, le 6 mars, il a présidé la réunion du Secrétariat exécutif du Conseil Mondial des Coopérateurs, les 10 et 11 mars. Du 12 au 14 mars, il a assisté à l'UPS à trois journées d'étude des orientations du 21e CG respectivement avec les responsables provinciaux et nationaux de la Famille Salésienne, des Délégués et Déléguées des Coopérateurs et des Délégués des Anciens Elèves d'Italie. De la rencontre ont émergé les indications et les thèmes pour de futures initiatives de sensibilisation des communautés et des responsables locaux dans leur mission d'animation, prévues par le 21e CG (n. 65-79) selon un calendrier à fixer par la CISI.

5. Visite à l'Espagne, au Portugal et en Suisse

La mise en chantier et les buts des réunions qui ont eu lieu à Madrid sont analogues: elles se sont déroulées les 17, 18 et 19 mars avec les Dirigeants et les Délégués nationaux des Coopérateurs et des Anciens Elèves et quelques Déléguées des FMA et des VDB de l'Espagne. Les conclusions seront examinées par la Conférence Ibérique.

Dans ce voyage sont incluses les visites aux Maisons d'éditions respectivement de Barcelone, le 16 mars, de Madrid et d'Oporto, le 20 mars.

Dans une visite à Lugano, le Conseiller a pris part à une journée pour la liberté de l'école dans le canton du Tessin, organisée par les Anciens Elèves de la Suisse, autour de Mgr. Javierre, Secrétaire de la Congrégation pour l'Education Catholique, et à la réunion de lancement du 4e Eurobosco, qui se tiendra à Lugano en 1981.

6. Visite en Pologne

Après avoir présidé, le 13 avril, le Comité confédéral des Anciens Elèves pour faire le point sur les conclusions du Congrès Latino-Américain, approuvé le bilan annuel de la Confédération, examiner le programme du Congrès des Anciens Elèves de l'Asie pour 1980, stimuler la participation aux activités pour l'année de l'enfant, examiner la position de la Confédération dans l'OMAAEEC, Don Raineri a fait un voyage en Pologne, où il a pu se rendre compte du grand dynamisme des Salésiens pour favoriser la croissance et l'animation de la Famille Salésienne, spécialement parmi les jeunes, en vue d'une activité apostolique efficiente dans l'Eglise. Il a aussi visité les maisons de formation des Salésiens et des FMA, il a rencontré les directeurs et les curés des deux Provinces qui faisaient les Exercices spirituels, en des endroits différents, et il a parlé à plusieurs communautés salé-

siennes. Il faut signaler la rencontre avec les « Religieux du Christ-Roi », fondés par le Cardinal Hlond, dont on prépare la cause de béatification.

Le bilan du voyage fut tiré dans une rencontre avec le Délégué du Recteur Majeur et les deux Provinciaux, à la fin de la visite, au cours de laquelle il a pris part aussi à la fête de la Vierge de Jasna Gora, le 3 mai.

7. Le Symposium et l'étude pour l'animation de la Famille Salésienne

Un groupe constitué du Délégué du Recteur Majeur pour les FMA, de l'Assistant central des VDB, du Délégué confédéral des Anciens Elèves, du Délégué mondial des Coopérateurs, de don Joseph Aubry et de don Mario Midali comme experts, s'est réuni plusieurs fois pour élaborer un « dossier » en préparation du Symposium d'étude sur l'animation de la Famille Salésienne qui se déroulera, du 1er au 8 septembre, à Villa Tuscolana, et auquel assisteront des membres qualifiés des différents groupes, désignés par les responsables respectifs après avoir réfléchi, au sein du groupe respectif, sur les valeurs communes et spécifiques de la vocation salésienne.

Chaque groupe enverra, à la mi-juillet, les résultats de sa propre réflexion au Dicastère qui définira le programme et les rythmes de travail au Symposium de septembre. On espère que de la réunion sortiront, pour les animateurs salésiens, des orientations pastorales valables pour les tâches « préférentielles » et les « responsabilités particulières » vis-à-vis de « ceux qui sont — avec les Salésiens — les porteurs de la volonté du Fondateur », afin qu'ils soient à même de réaliser « une animation telle que, dans son expression fondamentale, celle qui est la plus spirituelle et la plus pastorale, elle soit réellement valorisée par les charismes de l'ordination sacerdotale » (Cfr. CGS 151; Règ. 30; Const. 5; 21e CG. 588).

8. Secrétariat pour la Communication sociale

Le Secrétariat pour la Communication sociale a préparé, au moyen d'une étude collégiale, son programme de travail pour remplir les tâches lui assignées par le 21e CG, et il l'a publié dans un « cahier » envoyé à tous les Provinciaux. Il contient les différents « projets » de formation, d'animation, de liaison, de promotion de la Communication sociale et de l'information salésienne avec l'indication de principe des échéances des diverses activités prévues.

Le Délégué central, don Ettore Segneri, a pris part aux réunions des formateurs à Porto Alegre, à Buenos Aires, et a rendu visite aux centres de Porto Alegre, Belo Horizonte, Sao Paulo. Grâce à la sollicitude du Secrétariat, les diverses activités d'information salésienne et de communication sociale continuent. Durant le « plenum » du Conseil Supérieur de juin-août, on mettra au point les programmes et les diverses initiatives, en utilisant les indications recueillies directement ou apportées par les Supérieurs. L'examen des données résultant d'une enquête destinée à rédiger un fichier des oeuvres et des agents de communication, qui existent dans la Congrégation, contribuera à leur élaboration.

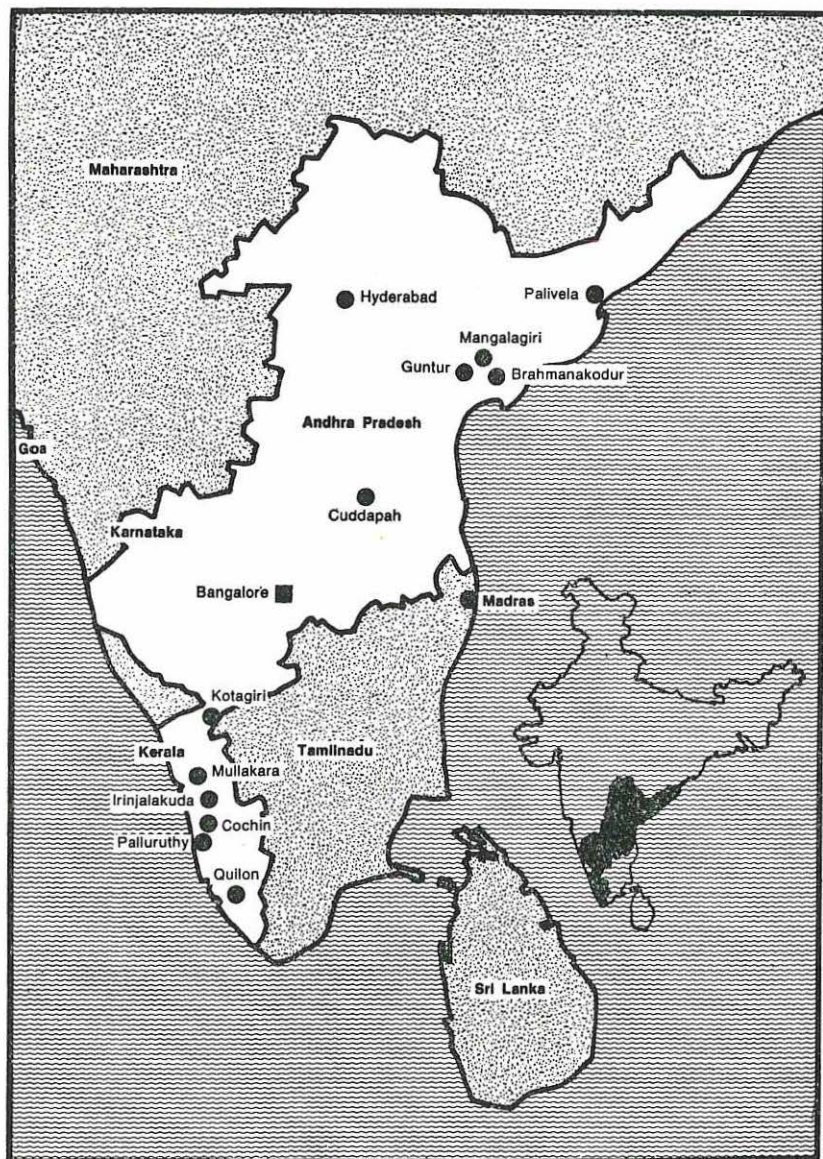
9. Conseil des Coopérateurs

Le Recteur Majeur a nommé au Conseil des Coopérateurs, Mademoiselle Annabel Clarkson pour la Région anglophone et Willy Baumgartner pour la Région de l'Europe du Nord.

Le Délégué mondial des Coopérateurs, invité par les Provinciaux respectifs, a fait une visite à Ljubljana et à Zagreb pour rencontrer les responsables de l'animation des Coopérateurs, les directeurs, les curés et les jeunes Salésiens en formation, ainsi que des groupes de laïcs engagés dans l'action salésienne.

5. DOCUMENTS ET NOUVELLES

5.1 *La nouvelle Province de Bangalore*



INDE

Province de Bangalore

Sacré-Coeur de Jésus

Canoniquement érigée par Décret, le 19 mars 1979

Provincial: Sac. Thomas THAYIL

Vicaire: Sac. Joseph KAVILPURAIDATHIL

Econome: Sac. Mathew UZHUNNALIL

Conseillers: Sac. John LENS - Sac. MARUVATHRAIL

Adresse du siège provincial:

Don Bosco Provincial House
North Road Extension
Bangalore 560 005

Maisons assignées à la nouvelle Province:

- BANGALORE *Kristu Jyoti College*
- COCHIN *Don Bosco Oratory*, avec les Maisons filiales:
COCHIN PALLURUTHY *Don Bosco Welfare Centre*
CHENGALAM *St. Joseph Parish*
QUILON *St. Stephen's Parish*
- CUDDAPAH *St. Antony's Industrial Institute*, avec la Maison
filiale de:
HYDERABAD *St. Theresa's Church*
- GUNTUR *St. Michael's Industrial School*, avec les Maisons
filiales de:
GUNTUR MANGALAGIRI *Don Bosco Prem Nivas*
BRAHMANAKODUR *Catholic Church*
PALIVELA *Sacred Heart Church*
- IRINJALAKUDA *Don Bosco High School*
- KOTAGIRI *Mount Don Bosco*

— MULLAKARA *Don Bosco High School*

— PALIVELA (*à ouvrir prochainement*)

5.2 *Nominations de nouveaux Provinciaux*

Conformément à l'art. 169 des Constitutions, le Recteur Majeur, avec son Conseil, a nommé les Provinciaux suivants:

P. Dominic DE BLASE *pour la Province de New Rochelle (USA).*

P. Carmine VAIRO, *pour la Province de San Francisco (USA).*

P. Matias LARA DIEZ *pour la Province de Bilbao, Espagne.*

5.3 *Personnel missionnaire*

5.3.1 *Nouveaux missionnaires en 1978*

45 Salésiens: 26 prêtres, 9 coadjuteurs, 10 clercs, sont partis pour les Missions en 1978.

Les nouveaux Missionnaires étaient originaires des pays suivants:

Belgique 1 (1.0.0); Philippines 1 (1.0.0);
France 4 (4.0.0); Irlande 1 (1.0.0);
Italie 15 (10.2.3); Yougoslavie 2 (2.0.0);
Moyen-Orient 1 (1.0.0); Pologne 5 (3.0.2);
Mexique 1 (1.0.0); Portugal 2 (0.2.0);
Espagne 12 (2.5.5).

Dont 21 (14.6.1.) ont été envoyés en Amérique Latine; 18 (9.2.7) en Afrique; 6 (3.1.2) en Asie.

Cinq ont rejoint le Brésil, quatre l'Afrique Centrale, quatre le Moyen-Orient (dont trois destinés à l'Afrique), quatre le Mexique, trois la Bolivie, trois le Cap Vert, trois le Maroc, deux l'Argentine, deux le Japon, deux le Pérou, deux le Zaïre.

Un missionnaire a été envoyé à chacun des pays suivants: Chili, Colombie, Equateur, Ethiopie, Gabon, Philippines pour Timor, Macau, Paraguay, Afrique du Sud, Thaïlande, Vénézuéla.

La Province de Lodz a offert cinq missionnaires, celles de Milan, de Paris et de Vérone quatre, celles de Barcelone, Bilbao, Leon, Madrid, Naples et Venise deux.

Chacune des Provinces suivantes a envoyé un missionnaire: Belgique-Nord, Italie-Centrale, Philippines, Irlande, Yougoslavie-Ljubljana, Moyen-Orient, Mexique-México, Romaine-Sarde, Espagne-Valence, Yougoslavie-Zagreb.

Les missionnaires proviennent de 10 pays et 21 Provinces différentes, et ils ont été envoyés dans 22 Provinces missionnaires de 22 pays différents.

5.3.2 Demandes de départ en mission

Durant l'année 1978, plus de 80 confrères ont fait une demande pour les missions.

Du 1er janvier 1979 à ce jour (15.5.1979) sont parvenues au Recteur Majeur 47 demandes (23 prêtres, 1 diacre, 1 coadjuteur, 15 clercs, et 7 novices).

Et ce qui est très consolant de noter c'est que parmi ces demandes 22 viennent de l'Inde et 2 des Philippines.

Comme il est évident qu'une bonne partie de ceux qui ont fait une demande ne pourront partir pour les missions qu'après avoir terminé les études, nous osons espérer que d'autres encore enverront la demande, car est plus actuelle que jamais la parole du Seigneur: « Operarii pauci, messis quidem multa ».

5.3.3 Demandes de personnel

Des demandes de personnel missionnaire continuent à arriver, chaque mois, de la part des évêques de l'Afrique.

On pense que, dans les prochains mois, des pas définitifs seront faits pour avoir une présence salésienne au Libéria, au

Bénin et au Sénégal. On est en train de penser à la possibilité de notre présence à Addis Abeba.

Dans les prochains mois, le Conseil Supérieur se prononcera sur les demandes qui nous sont parvenues du Soudan et du Kénia.

Après la visite de Don G. Williams à la Papua-Nouvelle Guinée, le Provincial des Philippines a aussi été invité à étudier sur place les demandes et les possibilités de notre présence. Selon eux, elle n'est pas seulement possible, mais on ne peut plus recommandable et urgente, parmi ces peuples jeunes et primitifs qui promettent.

Au mois de janvier 1979, un confrère prêtre est passé de l'Australie dans l'île de Samoa occidentale, où il travaille dans une école et dans une oeuvre de jeunes, en étudiant la convenance de notre activité parmi la jeunesse de l'île.

Deux confrères prêtres indiens sont déjà destinés à cette mission dans le cas où on décide, à l'automne prochain, de s'engager dans ce champ.

5.3.4 Conclusion

Prendre connaissance des statistiques, en ce qui concerne le problème missionnaire, est un fait déconcertant et un motif de sérieuse réflexion. Les 96,3% de la population de l'Asie et les 72,15% de l'Afrique sont non-chrétiens.

En Afrique, les catholiques sont les 12,2% de la population, tandis qu'en Asie ils atteignent à pleine les 2,6%.

En d'autres termes, dans ces deux continents les non-chrétiens sont plus de deux milliards et demi (2.218.571.000 en Asie, et en Afrique 313.357.000). Et il est bien connu que, tandis qu'en Europe il y a 5,4 prêtres par 10.000 habitants, il n'y en a que 2 en Amérique Latine, 0,4 en Afrique et 0,1 en Asie!

Il y a plus d'un siècle, le grand missionnaire Lavigerie se mit à la recherche de volontaires au moyen d'une invitation qui, à première vue, semblerait destinée plus à décourager qu'à attirer des missionnaires: « J'ai besoin d'hommes de foi et de courage.

Je ne puis rien leur promettre d'autre que la pauvreté, les épreuves et les souffrances de toutes sortes. Et c'est précisément cela qui me donne le courage de demander du personnel ».

Aujourd'hui encore, dans beaucoup de régions, l'Eglise a besoin d'hommes semblables. Grâce à Dieu, il y en a dans la Congrégation, et c'est pour cela que le 21e CG a voulu envisager de nouvelles frontières à notre dimension missionnaire et renouveler aux Confrères l'appel désolé du Seigneur.

5.4 Dix années de « Solidarité fraternelle »

1. Le 31 mars 1969 fut inscrite par l'Economat général la première contribution au Fonds de la Solidarité Fraternelle: 150.000 liras envoyées par l'Institut Don Bosco de Borgomanero; quelques jours plus tard, arriva un chèque de 500.000 liras de l'Institut Bearzi d'Udine.

2. Au 31 mars 1979, c'est-à-dire exactement dix ans après, le total des contributions s'élevait à 733.003.294 liras.

Voici les sommes octroyées par Continent:

à l'Afrique, plus de	63.000.000 de liras,
à l'Amérique	300.000.000
à l'Asie, plus de	210.000.000

Provinces	Contributions reçues (1)	Contributions distribuées (2)
XA (3)	19.996.040 (4)	36.590.352 (4)
XB	3.850.000	19.222.600
XC	2.500.000	3.032.000
XD	1.000.000	20.235.193
XE	1.068.125	6.100.000
XF	690.000	17.492.150
XG	10.565.145	25.883.000
XH	4.370.000	21.711.750

(1) Somme envoyée de la Province au Centre.

(2) Somme envoyée du Centre à la Province.

(3) Sigle conventionnel.

(4) En Lires italiennes

Provinces	Contributions reçues	Contributions distribuées
XI	560.000	112.000
XJ	—	3.600.000
XK	30.113.430	—
XL	19.249.863	—
XM	18.105.410	2.890.000
XN	1.452.940	3.564.300
XO	5.320.000	29.974.000
XP	1.170.000	32.445.135
XQ	9.193.000	51.642.900
XR	4.130.000	—
XS	1.119.139	500.000
XT	1.900.000	—
XU	1.300.000	—
XV	3.040.000	—
XW	40.194.105	1.000.000
XX	11.758.100	—
XY	8.964.000	2.825.000
XZ	19.815.000	—
YA	56.335.000	—
YB	11.026.050	—
YC	10.027.000	2.450.000
YD	38.435.280	—
YE	48.488.000	1.000.000
YF	1.374.000	—
YG	—	6.187.500
YH	—	7.600.000
YI	1.030.000	27.489.000
YJ	3.160.500	21.735.750
YK	6.411.000	9.740.000
YL	10.805.214	1.950.000
YM	3.585.500	2.317.500
YN	167.000	1.590.000
YO	—	1.208.450
YP	942.000	—
YQ	3.358.780	—
YR	2.117.719	—
YS	32.760.000	1.000.000
YT	8.227.000	26.564.500
YU	12.418.020	8.304.305
YV	1.200.000	15.254.190
YW	—	15.877.300
YX	1.500.000	11.080.000
YY	138.000	3.500.000
YZ	13.557.500	2.737.000
ZA	2.152.540	12.060.000
ZB	502.600	2.500.000
ZC	2.720.000	7.375.000
ZD	39.719.800	—
ZE	798.750	15.349.000

Provinces	Contributions reçues	Contributions distribuées
ZF	1.808.500	8.800.000
ZG	—	1.500.000
ZH	—	7.800.000
ZI	2.997.740	10.400.000
ZJ	5.685.666	—
ZK	3.656.700	500.000
ZL	700.000	—
ZM	4.798.342	—
ZN	8.007.399	—
ZO	6.248.750	—
ZP	5.321.000	—
ZQ	29.419.206	1.021.286
ZR	78.553.270	—
ZS	2.851.875	10.469.300
ZT	1.000.000	11.067.000
ZU	13.545.625	500.000
ZV	500.000	16.198.000
ZW	10.035.000	32.882.427
ZX	50.000	7.672.500
ZY	500.000	30.723.400
ZZ	—	1.450.000
OA	—	4.495.000

Le reste a été donné à des oeuvres salésiennes de l'Europe orientale et à des oeuvres non salésiennes de rayon mondial.

3. Voici un tableau qui présente les sommes totales reçues et distribuées, Province par Province, en respectant l'anonymat des donateurs, qui est indiqué par le sigle conventionnel.

Nos missionnaires sont reconnaissants pour la générosité de ces dons qui leur ont permis de promouvoir de nombreuses initiatives pour l'évangélisation et la promotion humaine.

Le bien tournera non seulement en faveur de ceux qui ont reçu, mais aussi de ceux qui ont donné avec un esprit de solidarité.

5.5 Solidarité fraternelle (28e compte rendu)

a) CONTRIBUTIONS CLASSÉES SELON LEUR PROVENANCE

AMERIQUE

Argentine, Buenos Aires	L.	8.350.000
Argentina, Bahía Blanca		1.209.176
Etats-Unis de l'Ouest		8.175.000

ASIE

Inde, Bombay		500.000
--------------	--	---------

EUROPE

Belgique-Sud		561.010
Italie, Adriatique		50.000
Italie, S. Marco		7.600.000
Hollande		14.552.400

<i>Total des contributions parvenues entre le 23.11. 1978 et le 15.5.1979</i>		40.997.586
---	--	------------

<i>Fonds caisse précédent</i>		48.888
-------------------------------	--	--------

<i>Somme disponible au 15.5.1979</i>		41.046.474
--------------------------------------	--	------------

b) RÉPARTITION DES SOMMES REÇUES

AMERIQUE

Argentine, Córdoba: pour séjour à l'hôpital		3.150.000
Antilles, Haïti: pour l'entretien et l'éduca- tion d'enfants pauvres		500.000
Argentine, Bahía Blanca: pour l'entretien d'un missionnaire		1.000.000

Argentine, Bahía Blanca: pour la paroisse et le Centre de jeunes à Trelew	1.000.000
Brésil, Campo Grande: pour le centre catéchistique	500.000
Brésil, Manaus: pour la mission Ste Famille	1.300.000
Chili, Puntarenas: pour une bourse d'étude	835.000
Colombie, Ariari, Puerto Lleras: pour instruments de travail	500.000
Equateur: pour une bourse de missiologie	1.000.000
Mexique, Mexico: pour une bourse d'étude	1.000.000
Uruguay, Las Piedras: pour divers besoins	900.000

ASIE

Birmanie: à la Préfecture de Lashio (de la Hollande)	4.172.500
Corée: des Etats-Unis Ouest	100.200
Philippines, Cebu: pour Pasil (de la Hollande)	4.172.500
Philippines, Manille: pour Tondo (de la Hollande)	4.172.500
Moyen-Orient: pour la restauration de l'église de Nazareth	1.000.000
Inde, Calcutta: pour matériel catéchistique pour les patronages de Sonada	500.000
Inde, Calcutta: pour une paroisse (de la Hollande)	1.041.000
Inde, Gauhati: pour les pauvres agriculteurs d'Umsing	500.000
Inde, Gauhati: pour le développement de la mission de Haflong	1.000.000
Inde, Gauhati, Damra: pour la construction de chapelles dans les villages	1.000.000
Inde, Gauhati: pour les lépreux de Nongpoh et Tura	1.000.000
Inde, Gauhati; au scolasticat de théologie de de Mawlai (de la Hollande)	416.400

Inde, Gauhati, Bengtol: pour l'entretien de jeunes aborigènes	1.000.000
Inde, Gauhati, Golaghat: pour les besoins de la mission (en partie de la Hollande)	1.077.500
Inde, Madras, Tiruvannamalai: pour maisons pour les pauvres	1.000.000
Inde, Madras, Madurai: pour école détruite par le cyclone	1.000.000
Inde, Madras, Brahamanakodur: pour la construction d'une chapelle	1.000.000
Inde, Madras, Pulianthope: pour les pauvres de la paroisse	300.000
Inde, Madras, Veeralur: pour les marginaux	500.000
Inde, Madras, Poonamallee: pour médicaments pour malades pauvres	500.000
Timor, Lospalos: pour les réfugiés	1.000.000
Timor, Fafumaca: pour l'école technique	1.000.000
Timor, Baucau: pour enfants sous-alimentés	1.000.000

EUROPE

Italie: pour assistance médicale à un prêtre	500.000
Italie: pour activités apostolat des jeunes	400.000
<i>Total des sommes distribuées entre le 23.11.1978 et le 15.5.1979</i>	41.037.600
<i>Reste en caisse</i>	8.874
<i>Total en Lires</i>	41.046.474

c) MOUVEMENT GÉNÉRAL DE LA SOLIDARITÉ FRATERNELLE

<i>Sommes parvenues en date du 15.5.1979</i>	734.103.294
<i>Sommes distribuées à la même date</i>	734.094.420
<i>Reste en caisse</i>	8.874

5.6 Relevé statistique du personnel

Données extraites du « Flash 31 décembre 1978 »

	PROFES							Novices		
	Prêtres	Diacres	Diacres permanents	Coadj.		Clercs		TOTAL	Clercs	Coadjuteurs
				Profes perpétuels	Profes temporaires	Profes perpétuels	Profes temporaires			

Maisons sous la dépendance directe du Recteur Majeur

Rome Maison Générale	61			22				83		
Rome Université	87			18				105		
Turin Maison-Mère	33			23				56		

Région Italie et Moyen-Orient

Adriatique (Ancone)	156	1		40	2	1	2	202		
Centrale (Turin)	213	5	1	159	7	6	11	402	1	1
Ligure Toscane (Gênes)	199	6		60		7	3	275	1	
Lomb. Emil. (Milan)	343	7		86	3	9	9	457	1	1
Méridionale (Naples)	282	4	2	63	4	9	16	380	4	
Novare Suisse (Novare)	191	3		71	2	5	2	274	1	1
Romaine Sarde	285	9	1	81	2	22	26	426	4	
Sicilienne (Catane)	342	3		48	2	14	36	445	6	2
Subalpine (Turin)	343	8		111		16	16	494	2	2
Venise (Mogliano Veneto)	210	2	1	70	1	12	15	311		
Venise-Ouest (Vérone)	203	1	2	58	1	10	6	281		
Moyen-Orient (Bethléem)	113		1	37		9	5	165		1

Région Centre Europe et Afrique Centrale

Autriche (Vienne)	143			21	1	4	7	176	3	
Belgique-Nord (Brussel)	217	1		26	1	1	20	266	3	
Belgique-Sud (Bruxelles)	113			9		1	6	129		
France-Sud (Lyon)	147			33		5	1	186	3	1
France-Nord (Paris)	224	1		36	1	1	5	268	3	1
Allemagne-Nord (Cologne)	127			41	6	3	7	184	2	2
Allemagne -Sud (Munich)	171	5		84	6	1	21	288	4	2
Yougoslavie-Slov. (Ljub.)	97	5		24	1	5	35	167	5	
Yugosl. Croatie (Zagreb)	75	2		9	1	9	19	115	2	
Hollande ('Gravenhage)	75	1		35	1	1	2	115	1	
Hongrie, Tchecosl., ...										
Afr. Cent. (Lubumbashi)	127			21	3	2	12	165	4	2

	PROFES							Novices		
	Prêtres	Diacres	Diacres permanents	Coadj.		Clercs		TOTAL	Clercs	Coadjuteurs
				Profès perpétuels	Profès temporaires	Profès perpétuels	Profès temporaires			

Provinces sous la dépendance du Recteur Majeur représenté par un Délégué

Pologne Nord (Łódź)	335	5		44	3	7	89	483	34	
Pologne Sud (Cracovie)	304	3		29	1	1	59	397	15	1

Région Ibérique

Barcelone	198	6		51	2	17	35	309	2	
Bilbao	129	1	1	62	9	26	62	290		
Córdoba	146			12	1	6	6	171	2	
León	183	2		69	16	13	38	321		4
Madrid	251	4	2	106	42	25	65	495	15	14
Séville	156		1	44	1	4	12	218	1	1
Valencia	177	5		41	3	13	25	264	2	1
Portugal (Lisbonne)	121	2	1	60	4	14	7	209	3	1

Zone Anglophone

Australie (Oakleigh)	72	4		25		4	13	118	3	
Grande-Bretagne (Oxford)	170	4		31	3	9	15	232	10	
Irlande (Dublin)	125	1		25	1	2	22	176	10	1
Etats-Unis (New Rochelle)	189	8		59	8	12	48	324	18	5
Etats-Unis (San Francisco)	95	2		36	3	10	18	164	4	

Zone Atlantique

Argentine:										
Bahía Blanca	151	3		18	2	3	8	185	2	
Buenos Aires	199	3		23	1	5	32	263	6	
Cordoba	134	1		13			18	166	3	
La Plata	98			16		2	4	120	6	
Rosario	118			20		1	11	150	6	1
Brésil:										
Belo Horizonte	127	1		31		2	21	182	4	
Campo Grande	123	2		27	1	5	19	177	5	
Manaus	91			25	3	4	14	137	1	
Porto Alegre	94	4		13	1	3	13	128	8	
Recife	68			22	2	1	9	102	2	
São Paulo	134			31	1	8	39	213	4	
Paraguay (Asunción)	65	1		9	1	3	4	83	4	
Uruguay (Montevideo)	138	4		13	1		6	162	3	

	PROFES							Novices	
	Prêtres	Diacres	Diacres permanents	Coadj.		Clercs		TOTAL	Clercs Coadjuteurs
				Profes perpétuels	Profes temporaires	Profes perpétuels	Profes temporaires		

Zone Pacifique-Caraïbes

Antille (Sto Domingo)	118	1		22	1	1	27	170	8	
Bolivie (La Paz)	64	1		18	1	4	11	99	2	
Centre Amér. (San Salv.)	127			26	2	5	24	184	12	1
Chili (Santiago du Chili)	155	1		30	1	8	24	219	13	1
Colombie (Bogotá)	130			48		4	18	200	3	
Colombie (Medellin)	94			23		5	11	133	12	
Mexique (Guadalajara)	98	1		12		9	15	135	3	
Mexique (Mexico)	82			13		3	22	120	5	
Pérou (Lima)	110	4		16		1	13	144	6	
Vénézuéla (Caracas)	192	2	1	34	3	5	26	263	10	
Equateur (Quito)	181	1		38		7	26	253	15	3

Asie

Chine (Hong Kong)	109			48	1	7	4	169	2	
Philippines (Makati)	85			20	7	8	82	202	12	
Japon (Tokyo)	103	1	1	25	1	5	4	104	3	
Inde: Bombay	62			15	5	24	49	155	19	
Calcutta	112			28	7	26	66	239	22	2
Gauhati	140	1		34	8	29	120	332	24	10
Madras	213	2		39	15	27	123	419	29	2
Corée (Séoul)	17	1		6		2	1	27		
Thaïlande (Bangkok)	56	2		13	1	7	13	92	4	
Vietnam (données incertaines)	19	4		9	4	34	39	109		

TOTAL	11.035	152	15	2.758	212	574	712	16.458	427	62
-------	--------	-----	----	-------	-----	-----	-----	--------	-----	----

5.7 Elenco 1979 (1er volume): corrections et mises à jour

Changer le numéro de téléphone:

- p. 79 FRASCATI CAPOCROCE: 942.03.94
- p. 80 FRASCATI LITUANI: 942.05.07
- p. 169 GIEL: (33) 35.01.02
- p. 169 MONTESSON: 952.03.80
- p. 170 PARIS-ALIGRE: 345.68.75
- p. 172 PARIS-TURBIGO: 274.10.23
- p. 173 FRIBOURG: 24.19.77

Rectifier l'adresse:

- p. 168 CAEN: ajouter: 60, rue d'Hérouville
- p. 169 EPRON: Foyer Père Robert
Cédex J 15
EPRON
14610 THAON
- p. 169 GIEL: E.S.A.T.
GIEL
61210 PUTANGES
- p. 172 PARIS-RESIDENCE DON BOSCO: *Résidence Don Bosco*
393 bis, rue des Pyrénées
75020 PARIS
- p. 173 SAINT DIZIER: ESTIC
1 bis, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
B.P. 3
52101 SAINT DIZIER
- p. 173 FRIBOURG: *Africanum*
Route de Vignettaz, 57
CH - 1700 FRIBOURG
- p. 272 GERONA: Casa Salesiana
P. San Juan Bosco, 1
GERONA
- p. 413 MACAU: Instituto Salesiano
P.O.Box 455
MACAU
- p. 417 CEBU LAWAN: Don Bosco Missionary Seminary
Lawa-an, Talisay, Cebu 6453
Philippines

(On fait remarquer que *Lawa-an* est le nom de la bourgade, *Talisay*, celui de la commune et *Cebu*, celui de l'île et de la province. Cebu s'écrit sans accent).

Corriger:

Antonini Alfonso, sac.: dans la communauté de Roma Tuscolana.
Bonato Natale, sac.: dans la Maison de Bethléem.
Guerriero Antonio, sac.: parmi les confrères de la Maison Généralice.
Jiménez Giuseppe, sac.: dans la Maison d'Arévalo, p. 300.
Rasmussen Arrigo, sac.: à la Maison Généralice.
Rodriguez Francesco, sac.: dans la maison de Guadalajara, p. 301.
Romaldi Renato, coad.: dans la Maison Généralice.
Zanardini Giuseppe, sac.: dans la Province du Paraguay, Colegio Salesiano
« Sagrado Corazón », Asunción.

Supprimer:

- a) Confrères dont on a communiqué le décès (Cfr. « Dispositions et normes » dans les « Atti » du Conseil Supérieur, n° 291, 35).
Voirs les noms dans la rubrique « Confrères défunts ».
 - b) *Sont passés au clergé séculier*: Goggi Attilio, Tuzzolino Filippo, Wiera Stefan.
 - c) *Ont obtenu la dispense des vœux*: Alonso Giovanni, Alvaro Rodrigo, Angelino Alberto, Cantarella Antonio, Dokweiler Ermanno, Espejo Alberto, Fenoglio Michele, Guedes Aginaldo, Gutiérrez Raimondo (León), Martín Gesù (Martín), Mujica Luigi, Pereira Ignazio, Santamarta Filippo, Poltronieri Ilario, Uthai Giuseppe.
 - d) *Sortis à expiration de leurs vœux*: Vidacic Nicola.
 - e) *Ont suspendu leurs activités*: les Maisons de Saarbrücken (p. 181), Sevilla-Macarena (p. 318).
- ATTI du Conseil Supérieur, avril-juin 1979, N° 292, p. 49, corriger: Sac. Lansink Carlo, mort à Essen-Oldenburg.

5.8 Confrères défunts

AGRA Antonio, prêtre, né à Palmares (Pernambouc-Brésil): 10.5.1899, mort à Niteroi (Brésil): 15.2.1979, à 80 ans; 58 de profession, 50 de sacerdoce.
BAJUK Antonio, prêtre, né à Bozjakovo (Yougoslavie): 1.3.1913, mort à Zagreb (Yougoslavie): 20.2.1979, à 66 ans; 46 de profession, 36 de sacerdoce.

BAQUERO Joseph, prêtre, né à Cieza (Espagne): 25.3.1910, mort à Villena (Espagne): 1.2.1979, à 69 ans; 50 de profession, 38 de sacerdoce.

BARONE Biagio, prêtre, né à Foglizzo (Italie): 2.2.1902, mort à Sordevolo (Vercel): 8.3.1979, à 77 ans; 60 de profession, 50 de sacerdoce.

BEJNAROWICZ Jean, prêtre, né à Krasnogorka (Pologne): 16.2.1931, mort à Szczecin (Pologne): 9.12.1978, à 47 ans; 27 de profession, 16 de sacerdoce.

BRIGATO Joseph, coad., né à Bedizzole (Italie): 21.1.1912, mort à Brescia: 12.3.1979, à 67 ans; 31 de profession.

BUSON Lucien, prêtre, né à S. Pietro Viminario (Italie): 10.5.1929, mort à Conselve (Padoue): 30.1.1979, à 49 ans; 32 de profession, 21 de sacerdoce.

CABRINI Guillaume, prêtre, né à S. Sisto (Italie): 11.3.1892, mort à Ramos Mejía (Argentine): 21.2.1979, à 87 ans; 71 de profession, 64 de sacerdoce. Provincial pendant 13 ans.

CAPECCHI Laurent, coad., né à Borgo S. Lorenzo (Italie): 21.3.1912, mort à Gênes-Sampierdarena: 22.3.1979, à 67 ans; 44 de profession.

CLEGG Henri, prêtre, né à Accrington (Grande-Bretagne): 29.10.1903, mort à Cowley-Oxford (Grande-Bretagne): 25.4.1979, à 75 ans; 58 de profession, 48 de sacerdoce.

COLL Joseph, coad., né à Estach (Espagne): 8.11.1910, mort à Barcelone (Espagne): 16.3.1979, à 68 ans; 50 de profession.

DA ROLD Henri, prêtre, né à Belluno: 26.5.1914, mort à Loreto (Italie): 8.4.1979, à 65 ans; 47 de profession, 38 de sacerdoce.

DOMITROVITSCH Etienne, prêtre, né à Sumetendorf (Autriche): 19.10.1906, mort à S. Paulo (Brésil): 18.2.1979, à 72 ans; 49 de profession, 41 de sacerdoce.

FILUSTEK Ladislav, prêtre, né à Povazska (Tchécoslovaquie): 7.5.1907, mort à Lima (Pérou): 16.2.1979, à 72 ans; 52 de profession, 48 de sacerdoce.

GRIGNON Albert, prêtre, né à Quédillac (France): 29.10.1924; mort à Caen (France): 29.3.1979, à 55 ans; 34 de profession, 25 de sacerdoce.

JESTIN André, prêtre, né à Plouguerneau (France): 22.8.1930, mort à Angers (France): 1.3.1979, à 48 ans; 28 de profession, 15 de sacerdoce.

LECOMTE Jules, prêtre, né à Gien (France): 9.5.1910, mort à Dormans (France): 23.3.1979, à 68 ans; 45 de profession, 42 de sacerdoce.

LENDVAY Jules, prêtre, né à Gógánfa (Hongrie): 27.7.1903, mort à Sümeg (Hongrie): 20.4.1979, à 76 ans; 52 de profession, 45 de sacerdoce.

LUONI Celse, coad., né à Busto Arsizio (Italie): 6.11.1903, mort à Gênes-Sampierdarena: 12.1.1979, à 75 ans; 54 de profession.

MOLINA Emmanuel, prêtre, né à Pichi Leufú (Argentine): 29.1.1905, mort à Bahía Blanca (Argentine): 28.3.1979, à 74 ans; 57 de profession, 46 de sacerdoce.

MONTI Louis, prêtre, né à Mazzé (Italie): 13.6.1904, mort à Gênes-Quarto: 21.4.1979, à 74 ans; 55 de profession, 47 de sacerdoce.

PAGNIN Marcel, prêtre, né à Camin (Italie): 20.1.1927, mort à Padoue: 26.3.1979, à 52 ans; 33 de profession, 23 de sacerdoce.

PEREIRA Joseph, prêtre, né à Aracajú (Brésil): 1.9.1911, mort à Lorena (Brésil): 24.1.1979, à 67 ans; 50 de profession, 41 de sacerdoce.

PEREZ Emmanuel, prêtre, né à S. Pedro de la Merquita (Espagne): 1.1.1887, mort à Valencia (Espagne): 18.3.1979, à 92 ans; 70 de profession, 60 de sacerdoce.

PRieto Emmanuel, coad., né à Sandianes (Espagne): 8.12.1890, mort à Málaga (Espagne): 30.10.1978, à 88 ans; 65 de profession.

PRIMO Joseph, coad., né à Pinerolo (Italie): 28.12.1907, mort à Luserna S. Giovanni (Italie): 3.4.1979, à 71 ans; 31 de profession.

PULEO Joseph, prêtre, né à Misterbianco (Italie): 10.6.1917, mort à Pedara (Italie): 17.2.1979, à 61 ans; 44 de profession, 34 de sacerdoce.

RAUCO Mario, coad., né à Leonessa (Italie): 7.8.1916, mort à Leonessa: 8.1.1979, à 62 ans; 33 de profession.

ROLDAN Julien, né à Cuenca (Espagne): 25.2.1948, mort à Alcoy (Espagne): 10.3.1979, à 31 ans; 12 de profession.

ROUMMAN Spiridion, prêtre, né à Beyrouth (Liban): 14.12.1884, mort à Bethléem (Israël): 11.2.1979, à 94 ans; 74 de profession, 65 de sacerdoce.

SCAMPINI Joseph, prêtre, né à Busto Arsizio (Italie): 27.10.1932, mort à Rome: 25.4.1979, à 46 ans; 38 de profession, 18 de sacerdoce.

SCHMIDT Michel, prêtre, né à Dorog (Hongrie): 20.12.1906, mort à Szombathely (Hongrie): 16.2.1979, à 72 ans; 55 de profession, 47 de sacerdoce.

SCOLARO Antoine, prêtre, né à Montagnana (Italie): 26.8.1935, mort à Jauareté (Amazonas-Brésil): 1.4.1979, à 43 ans; 26 de profession, 16 de sacerdoce.

SINISI Vincent, prêtre, né à Venoza (Italie): 7.8.1921, mort à Palerme: 26.3.1979, à 57 ans; 41 de profession, 30 de sacerdoce.

SPINEK Victor, prêtre, né à Piotrowice (Pologne): 23.11.1900, mort à Jaciazek (Pologne): 5.12.1978, à 78 ans; 52 de profession, 33 de sacerdoce.

TARRUELL Gaétan, prêtre, né à Cervera (Espagne): 6.6.1912, mort à Guayaquil (Equateur): 15.4.1979, à 67 ans; 50 de profession, 41 de sacerdoce.

TEKIEN Casimir, coad., né à Zucielec (Pologne): 8.1.1911, mort à Sabinowo (Pologne): 24.10.1978, à 76 ans; 39 de profession.

TRAZZERA Sauveur, coad., né à Randazzo (Italie): 16.11.1913, mort à Palerme: 11.2.1979, à 65 ans; 44 de profession.

TREGGIA Alfred, prêtre, né à Vedrana (Italie): 11.4.1881, mort à La Spezia: 23.4.1979, à 98 ans; 76 de profession, 69 de sacerdoce.

VIET Antoine, prêtre, né à Pfaffschwende (Saxonie-Allemagne): 14.12.1884, mort à Recife (Brésil): 9.8.1978, à 94 ans; 69 de profession, 62 de sacerdoce.

WOLLASTON Douglas, prêtre, né à Sittwe (Burma): 11.12.1902, mort à Shillong (Inde): 17.1.1979, à 76 ans; 54 de profession, 48 de sacerdoce.

5.9 Nécrologe

Lista de nos confrères défunts à insérer dans le Nécrologe

8 Gennaio

Coad. **Rauco Mario** † Leonessa (Rieti) 1979 a 62 a.

12 Gennaio

Coad. **Luoni Celso** † Genova-Sampierdarena 1979 a 75 a.

17 Gennaio

Sac. **Wollaston Douglas** † a Shillong 1979 a 76 a.

24 Gennaio

Sac. **Pereira Giuseppe** † Lorena (Brasile) 1979 a 67 a.

30 Gennaio

Sac. **Buson Luciano** † Conselve (Padova) 1979 a 49 a.

1° Febbraio

Sac. **Baquero Giuseppe** † Villena (Spagna) 1979 a 69 a.

2 Febbraio

Sac. **Bajuk Antonio** † Zagreb (Jugoslavia) 1979 a 66 a.

11 Febbraio

Sac. **Rounman Spiridione** † a Betlemme (Israele) 1979 a 94 a.

Coad. **Trazzera Salvatore** † a Palermo 1979 a 65 a.

15 Febbraio

Sac. **Agra Antonio** † Niteroi (Brasile) 1979 a 80 a.

16 Febbraio

Sac. **Filustek Ladislao** † Lima (Perù) 1979 a 72 a.

Sac. **Schmidt Michele** † Szombathely (Ungheria) 1979 a 72 a.

17 Febbraio

Sac. **Puleo Giuseppe** † Pedara (Catania) 1979 a 61 a.

18 Febbraio

Sac. **Domitrovitch Stefano** † S. Paulo (Brasile) 1979 a 72 a.

21 Febbraio

Sac. **Cabrini Guglielmo** † Ramos Mejía (Argentina) 1979 a 87 a. - Isp. per 13 a.

1° Marzo

Sac. **Jestín Andrea** † Angers (Francia) 1979 a 48 a.

3 Marzo

Sac. **Barone Biagio** † Sordevolo (Vercelli) 1979 a 77 a.

10 Marzo

Ch. **Roldán Guglielmo** † Alcoy (Spagna) 1979 a 31 a.

12 Marzo

Coad. **Brigatto Giuseppe** † Brescia 1979 a 67 a.

16 Marzo

Coad. **Coll Giuseppe** † Barcelona (Spagna) 1979 a 68 a.

18 Marzo

Sac. **Pérez Emanuele** † Valencia (Spagna) 1979 a 92 a.

22 Marzo

Coad. **Capecchi Lorenzo** † Genova-Sampierdarena 1979 a 67 a.

23 Marzo

Sac. **Lecomte Giulio** † Dormans (Francia) 1979 a 68 a.

26 Marzo

Sac. **Pagnin Marcello** † Padova 1979 a 52 a.

Sac. **Sinisi Vincenzo** † Palermo 1979 a 57 a.

28 Marzo

Sac. **Molina Emanuele** † Bahía Blanca (Argentina) 1979 a 74 a.

29 Marzo

Sac. **Grignon Alberto** † Caen (Francia) 1979 a 55 a.

1° Aprile

Sac. **Scolaro Antonio** † Jauareté (Brasile) 1979 a 43 a.

3 Aprile

Coad. **Primo Giuseppe** † Luserna (Torino) 1979 a 71 a.

8 Aprile

Sac. **Da Rold Enrico** † Loreto (Ancona) 1979 a 65 a.

15 Aprile

Sac. **Tarruell Gaetano** † Guayaquil (Ecuador) 1979 a 67 a.

20 Aprile

Sac. **Lendvay Giulio** † Sümeg (Ungheria) 1979 a 76 a.

21 Aprile

Sac. **Monti Luigi** † Genova-Quarto 1979 a 74 a.

23 Aprile

Sac. **Treggia Alfredo** † La Spezia 1979 a 98 a.

25 Aprile

Sac. **Clegg Enrico** † Cowley-Oxford (Gran Bretagna) 1979 a 75 a.

Sac. **Scambini Giuseppe** † Roma 1979 a 46 a.

8 Agosto

Sac. **Viet Antonio** † Recife (Brasile) 1978 a 94 a.

24 Ottobre

Coad. **Tekien Casimiro** † Sabinowo (Polonia) 1978 a 76 a.

30 Ottobre

Coad. **Prieto Emanuele** † Málaga (Spagna) 1978 a 88 a.

5 Dicembre

Sac. **Spínek Vittorio** † Jaciazek (Polonia) 1978 a 78 a.

12 Dicembre

Sac. **Bejnarowicz Giovanni** † Szczecin (Polonia) 1978 a 47 a.

